



RAPPORT MRAX 2014

PHOTO DE COUVERTURE : MICHEL MASQUELIER

RAPPORT MRAX 2014



TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION

II. PRÉSENTATION DU MRAX



III. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ET ACTIONS DÉVELOPPÉES

1. LA SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS AU QUOTIDIEN

1.1 LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION À LA LUTTE CONTRE LE RACISME

- 1.1.1. LE CONTEXTE DE 2014, LES OBJECTIFS
- 1.1.2. LES NOUVEAUX AXES PROGRAMMATIQUES ET THÉMATIQUES PÉDAGOGIQUES
 - A. CANEVAS PÉDAGOGIQUE
 - B. LES THÉMATIQUES PÉDAGOGIQUES DÉTERMINÉES
 - C. ACTUALISATION DES MOYENS ET MÉTHODES DE COMMUNICATION DU SERVICE
 - D. QUELQUES CHIFFRES POUR 2014
- 1.1.3. BILAN ET PERSPECTIVES

1.2 L'ÉDUCATION PERMANENTE

- 1.2.1. PRÉSENTATION DES GROUPES DE TRAVAIL
 - DÉCONSTRUCTION DES PRÉJUGÉS, STÉRÉOTYPES ET AMALGAMES
 - LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS AU QUOTIDIEN ET LUTTE POUR LE DROIT DES ÉTRANGERS.
 - VIVRE ENSEMBLE : VALORISATION DE LA DIVERSITÉ, RECONNAISSANCE DES MINORITÉS CULTURELLES ET LUTTE CONTRE LES TENSIONS INTERCOMMUNAUTAIRES
- 1.2.2. BILAN ET MISE EN PERSPECTIVE

1.3 L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION EN SUPPORT À NOS ACTIONS

- 1.3.1. LE SERVICE COMMUNICATION
 - A. COMMUNIQUÉS DE PRESSE
 - B. LA REVUE DE PRESSE
 - C. LE SITE INTERNET
 - D. FACEBOOK
 - E. TWITTER
 - F. FLYERS DU MRAX ET DE SON SERVICE ANIMATION
- 1.3.2. CENTRE DE DOCUMENTATION
- 1.3.3. LA PARTICIPATION À DES RENCONTRES, DÉBATS, COLLOQUES, ÉMISSIONS, ETC.

1.4 LES ACTIONS « GRAND PUBLIC »

2. L'ACCUEIL DU PUBLIC

2.1 L'ACCUEIL DES VICTIMES DE RACISME ET DE DISCRIMINATIONS

2.1.1. PLAINTES ET TÉMOIGNAGES

2.1.2. TENDANCES GÉNÉRALES

A. NATURE DES PLAINTES

B. FONDEMENT DES PLAINTES

C. POPULATIONS RENCONTRÉES

2.1.3. ILLUSTRATION : DIVERS EXEMPLES DE CAS TRAITÉS

2.2 LE SERVICE SOCIAL SPÉCIALISÉ EN DROIT DES ÉTRANGERS

2.2.1. ÉVOLUTION COMPARATIVE ANNUELLE PAR TYPE DE DEMANDE

2.2.2. TYPES DE DEMANDES DONT LE SERVICE SOCIAL A ÉTÉ SAISI

2.2.3. COMMUNES D'ORIGINES DES PERSONNES AYANT FRÉQUENTÉ NOTRE SERVICE EN 2014

2.2.4. POURCENTAGE DE DEMANDE EN FONCTION DU GENRE







NOTE GLOBALE

Che(è)r(e)s membres,

Chères amies et chers amis antiracistes,
Chères lectrices, chers lecteurs,

I. INTRODUCTION

Si 2013 était une année de rupture au regard des années antérieures, l'année 2014 se devait de confirmer et d'accentuer le processus de redressement et de réhabilitation entrepris par le MRAX. Rétablir notre Mouvement au statut de premier acteur de la lutte antiraciste nécessitait un travail de refondation. L'ensemble des membres du Conseil d'administration et des permanents du MRAX s'y sont largement impliqués.

2014 a donc été une année cruciale pour les prochaines années de l'asbl, nous y avons posé les premières balises sur lesquelles reconstruire un Mouvement antiraciste fort, pluriel, indépendant et efficace.

La fin du processus de recouvrement et de recrutement de tous nos postes ACS nous ont permis de revenir sur le terrain, le Service Social et le Service Juridique sont davantage disponibles et ont augmenté leur capacité d'accueil, nos animateurs sont présents dans les écoles, des nouveaux partenariats se sont établis, des Groupes de Travail en Education Permanente ont été créés, la Semaine d'Actions Contre le Racisme est de nouveau au programme...

Le MRAX fait dorénavant l'actualité pour ses actions.

Ce contexte positif incite nos anciens membres à revenir vers leur association historique et de nouveaux membres à pousser nos portes, voyant dans le MRAX un lieu d'engagement militant privilégié pour qui souhaite lutter contre le racisme. Nous les remercions pour leur confiance.

Mais aujourd'hui le travail n'est certainement pas fini. Plus le MRAX accueillera des nouveaux membres, plus il développera une expertise, plus il engrangera de nouveaux partenariats... et plus il pourra mener efficacement ses luttes sur le terrain et il pourra faire entendre sa voix de manière incisive.

Nous insisterons plus particulièrement sur deux priorités pour notre Mouvement : D'abord notre souhait de redévelopper au sein du MRAX une nouvelle convergence des luttes, ainsi que nos axes programmatiques intitulés « Mobiliser les dominés contre le racisme des dominants » l'annoncent. Lutter tous ensemble contre tous les racismes et pour l'égalité réelle de droits pour tous est le socle humaniste sur lequel notre Mouvement doit revenir.

Ensuite, nos axes programmatiques mettent également en avant notre volonté de nous redéployer à travers la mise en place de points d'appui et de cellules du MRAX sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, nous ne serons pas à la hauteur de nos ambitions tant que nous ne serons pas partout où nous devons être et où nous sommes attendus, aux côtés des personnes victimes de racisme. Cela afin d'être présents avec eux dans leurs luttes pour leur émancipation face aux phénomènes de domination raciste.

Carlos Crespo
Président du MRAX



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR PRÉSIDENT:

CRESPO Carlos (depuis juillet 2014)

BUI NGOC - THONG Tommy (jusqu'en juillet 2014)

ADMINISTRATEURS VICE- PRÉSIDENTS:

KITANTOU Jean-Yves
BUI NGOC - THONG Tommy (depuis juillet 2014)

SECRÉTAIRE:

DUPONCELLE Michel (depuis juillet 2014)

TRÉSORIER:

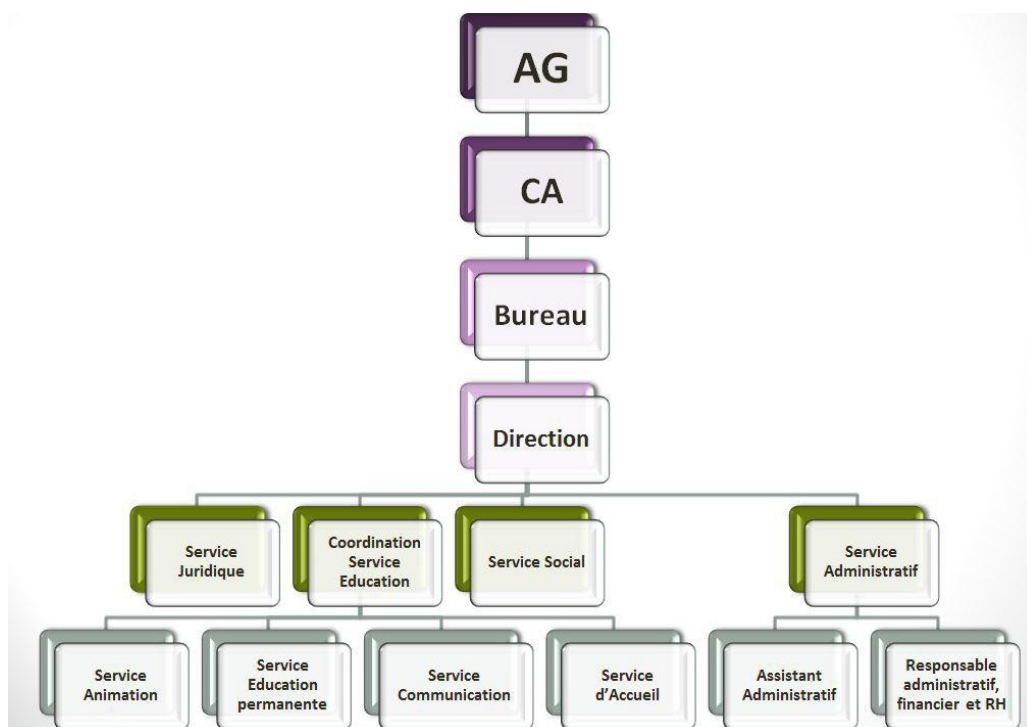
DONMEZ Ibrahim (depuis août 2014)

ADMINISTRATEURS:

AKROUH Ibrahim
CHAIRI Mustapha (depuis mai 2014)

DAHAN Gregory (depuis mai 2014)

ESDAR Abdellah
MAKILUTILA Yvette
MOUSSADAQ Abdou



L'ORGANIGRAMME DU MRAX

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DES PERMANENTS

Direction:

CORNIL Vincent

Service Administratif:

CHAIB YOUSFI Hamza

Accueil:

ZORSU Asiye

Service Social:

Assistante sociale : KOSOVA Nurten
 Coordinateur Asile et Migration : MBULULA John's

Service Juridique:

LAMJAHDI Assiya (depuis février 2014)

ABDELQAOUI Fadila (depuis mai 2014)

Coordination Service Education:

BOUHJAR Abobakre

Service Communication:

MEZIANE Nawal (depuis avril 2014)

Centre de Documentation :

EL AFAKI Riduan (depuis juin 2014)

NEY Michaëlle (depuis juillet 2014)

Service Animation:

MINICONI Zoé (depuis mai 2014)
 TOPALKA Serdar



III. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS ET ACTIONS DÉVELOPPÉES

1. LA SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS AU QUOTIDIEN

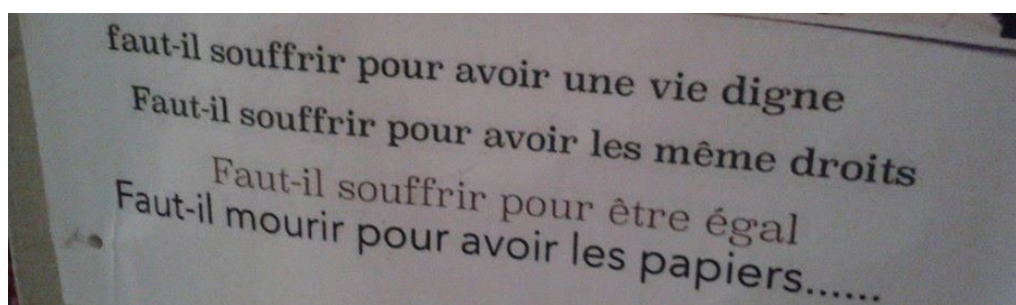
1.1. LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION À LA LUTTE CONTRE LE RACISME

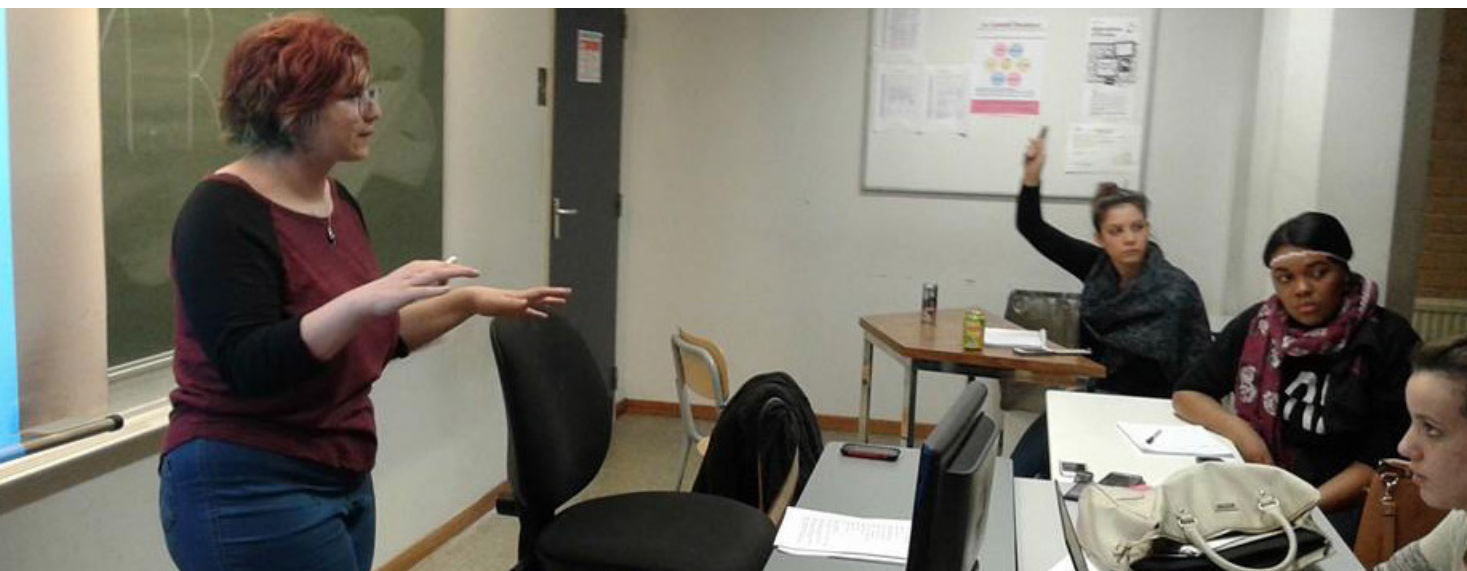
1.1.1. LE CONTEXTE DE 2014, LES OBJECTIFS

Dans une optique de restructuration, le Service Animation du MRAX s'est fixé plusieurs objectifs pour 2014, à la fois sur le court, mais aussi sur le long terme.

En premier lieu il a été nécessaire de redéfinir les thématiques pédagogiques autour desquelles axer les activités du service. Celles-ci se sont naturellement recoupées avec les nouveaux axes programmatiques du mouvement, vous les trouverez développées plus loin dans ce rapport au point B. En ce qui concerne les méthodes péd-

agogiques utilisées pour servir ces thématiques, les différentes réunions au sein du service ont déterminé l'importance de privilégier des activités participatives, et le respect d'un canevas d'étapes claires par lesquelles la majorité des animations menées doivent à priori passer pour attein-





dre leurs objectifs pédagogiques, quels qu'ils soient. Ce canevas est lui aussi détaillé au point A de ce rapport.

Dans le même temps et en parallèle à cette restructuration du Service Animation, un des autres objectifs à la fois sur le court et le long terme a été celui d'actualiser les moyens de communication du service, afin de promouvoir les thématiques, les méthodes et les outils que celui pouvait offrir à différentes structures, voir le point C qui présente le dépliant du service animation et sa création. Ces moyens de communication, et en particulier



le nouveau dépliant du service, pouvant servir le dernier objectif pour 2014, qui était de mettre l'accent sur les partenariats avec des asbl et établissements scolaires, afin de recréer un lien durable entre le MRAX et les différentes institutions pouvant bénéficier de ses activités .

Vous trouverez au point D de ce rapport d'activités le détail point par point du traitement de ces objectifs durant l'année 2014, ainsi qu'un résumé chiffré des activités du service et un bilan global.





1.1.2. LES NOUVEAUX AXES PROGRAMMATIQUES ET THÉMATIQUES PÉDAGOGIQUES

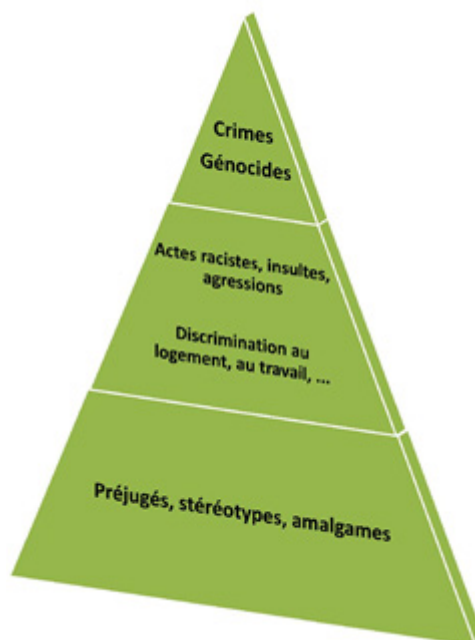
A. Canevas pédagogique

Le canevas de méthode pédagogique déterminé par l'équipe du Service Animation pour 2014 comprend plusieurs étapes simples, auxquelles l'animateur peut se référer pour s'assurer le bon déroulement de son activité.

En amont de l'activité : la préparation (contact avec l'organisme demandeur, détermination des objectifs et des moyens, type de public, etc.). Durant l'activité l'animateur peut se référer à des étapes simples qui doivent garantir le bon déroulement d'une animation interactive, sans dériver du sujet et manquer les objectifs pédagogiques déterminés.

Ces étapes sont

- **Expression :** permettre aux personnes de s'exprimer sur les sujets abordés, ne pas rester uniquement dans une présentation informelle d'un contenu, mais bien encourager les participants à participer pour faire émerger leurs propres représentations du sujet.
- **Échange :** veiller à ce que l'expression ne se limite pas à un seul discours, à ce que la parole de chaque participant circule et soit respectée, veiller à une mise en lien entre les différents propos tenus ainsi que le sujet.
- **Critique et mise en situation :** à partir des représentations collectives qui ont pu émerger lors des deux premières étapes, et en fonctions des sujets à aborder



et de l'objectif (établis lors de l'étape de préparation), proposer à travers différentes méthodes (voir point 2.3) la critique et l'analyse des sujets.

- Conclusion et ouverture : Conclure sur l'objectif pédagogique en résumant les étapes menées à bien par le groupe et en faisant émerger les acquis, ouvrir

avec des mises en liens (actualités, autres thématiques, etc.)

De plus, pour 2014, les animateurs doivent baser leur approche pédagogique sur la « pyramide du racisme » (ci-dessous), qui permet de mieux faire comprendre le mécanisme sur lequel peut se construire la discrimination.

B. Les thématiques pédagogiques déterminées

L'année 2014 a été l'occasion de déterminer autour de quels axes les interventions du Service Animation se construiraient :

Les enjeux des comportements racistes et/ou xénophobes : les origines, la lutte, les combats.

La compréhension et la mémoire d'événements historiques tels que la colonisation, les génocides, etc.

L'interculturalité et l'approche positive de la différence.

Les thématiques choisies pour respecter ces axes sont les suivantes :

- Histoire et origine du racisme
- Discrimination et xénophobie
- Préjugés et stéréotypes
- Dialogue interculturel et vivre ensemble
- Discours de haine
- Citoyenneté et démocratie

Ces thématiques ont été déterminées grâce aux nouveaux axes programmatiques du MRAX, mais aussi après une analyse des demandes d'animations répertoriées, et des partenariats en cours (particulièrement concernant les discours de haine en ligne).

Les thématiques peuvent se détailler comme suite :

HISTOIRE ET ORIGINE DU RACISME

Quel contenu ?

Extermination des indiens d'Amérique, guerres de religion, traite des esclaves, colonisation, affaire Dreyfus, génocide des Arméniens, nazisme, Shoah, apartheid, ségrégation raciale aux Etats-Unis, massacre au Rwanda, racisme anti-immigrés... Cette thématique passe en revue tous les événements historiques qui ont marqué l'histoire du racisme en Belgique, en Europe et dans le monde. Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, nous étudions l'évolution du racisme, ses différentes formes et ses transformations afin de mieux comprendre les idéologies qui sous-tendent les dynamiques racistes.

Interroger les concepts et leur instrumentalisation à travers l'histoire car le racisme ne revêt pas une seule dimension et ses discours sont aussi multiples.

Analyser le racisme dans des contextes et à des époques différentes signifie également approfondir les connaissances des élèves sur les doctrines politiques, économiques et sociales qui se sont mêlées aux idéologies racistes et qui les ont même servies.

Faire la distinction entre l'existence du racisme et sa prise de conscience par les sociétés civiles et de cette manière découvrir le combat contre le racisme, son histoire, ses victoires et ses défaites.

Quels objectifs ?

Souvent mal identifié, le phénomène du racisme suscite des réactions passionnelles de peur, de rejet ou d'hostilité. Il apparaît connu et compris de tous. Pourtant, il fait rarement l'objet d'une étude à part entière dans le cadre scolaire. L'historicisation et la contextualisation des événements requièrent une approche spécifique, scientifique et critique. Cela permet d'appréhender le racisme sans tomber dans les généralisations et simplifications.

Cette thématique favorise une approche comparatiste et préfère des outils de réflexion et d'analyse. Par conséquent, elle encourage les élèves à développer un esprit critique et à prendre du recul à l'heure où ces questions empoisonnent l'espace public et les relations humaines. En travaillant et questionnant les faits et les concepts, les élèves se prémunissent d'une trop grande subjectivité dans un domaine où les émotions et les réactions sont vives et déstructurées. Entre ceux qui voient le racisme partout et ceux qui ne le discernent nulle part, il est important d'éduquer les jeunes afin qu'ils n'utilisent pas les discours moralisateurs pour condamner les comportements et discours racistes mais qu'ils démontent prudemment et sûrement les mécanismes complexes et perniciose du racisme.

PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES

Quel contenu ?

Parce que les stéréotypes et les préjugés sont inculqués par notre environnement social, s'en défaire demande une prise de conscience, un travail sur soi.

Dans un premier temps, il nous faut démontrer aux enfants et/ou aux jeunes que la catégorisation est un mécanisme élémentaire et universel de la perception humaine. Découper le monde environnant en catégories à partir de traits caractéristiques est un processus automatique et involontaire : il permet de se repérer et de se positionner dans la société. Catégoriser facilite notre vie. C'est un processus psychique qui nous aide à poser les actes adéquats en fonction de notre environnement : organiser, trier et hiérarchiser l'information ou encore donner un sens aux nouvelles expériences.

Mais ces mécanismes, lorsqu'ils sont méconnus, comportent également des dangers. C'est pourquoi il est ensuite important de mettre en garde le public contre les risques que comporte le processus de catégorisation. Il peut s'emballer et donner lieu à des stéréotypes qui sont des généralisations exagérées, parfois à mille lieux de la réalité. Souvent intériorisés, ces stéréotypes vont influencer les décisions en légitimant des traitements différents et parfois même discriminatoires.

Identifier les groupes sociaux ou les individus à partir de traits caractéristiques est une première étape à la rencontre de l'autre. Mais si la connaissance et la reconnaissance de l'autre se limitent à ce premier pas, les amalgames abusifs et la stigmatisation systématique sont inévitables. Pour faire prendre conscience aux élèves de l'ampleur et de l'impact des mots et des idées banalisés, mettre en évidence la violence de ces représentations et des rapports de domination qu'elles ont permis de légitimer dans le passé est une approche très efficace.

Quels objectifs ?

Le stéréotype peut être tellement incorporé qu'on ne prendra même plus la peine de l'expliquer. L'intervention des animateurs se fait essentiellement au niveau de la déconstruction des stéréotypes et des préjugés. L'objectif n'est pas d'éradiquer les représentations et attitudes des adolescents, mais plutôt de transmettre les outils qui permettent de rendre compte des conditions d'émergence de ces stéréotypes.

Il nous faut en atténuer les effets en donnant aux élèves les raisons et les moyens de les interroger et d'analyser leurs enjeux sociaux et politiques.

DISCRIMINATION ET XÉNOPHOBIE

Quel contenu ?

Il y a discrimination lorsque des personnes se trouvant dans la même situation sont traitées de manière différente et ce, sans que cette différence de traitement puisse être objectivement et raisonnablement justifiée.

Pour faire comprendre cette assertion, nous procédons à une analyse des concepts juridiques. De la simple moquerie jusqu'aux crimes les plus graves, il nous faut décrypter le sens et la portée de ces termes afin que les jeunes puissent cerner les nuances entre les notions de différence, de distinction de traitement et de discrimination.

Le cadre juridique de la lutte contre le racisme dépasse les frontières nationales. Présenter les instances et les conventions internationales qui font de la lutte contre le racisme une priorité est inévitable pour envisager la dimension internationale et les enjeux globaux d'une telle lutte. Pour autant, nos animations se focalisent sur la législation belge, ses atouts et ses failles. L'idée étant de rester au plus proche de la réalité quotidienne des jeunes, nous trouvons plus judicieux de leur offrir les outils qu'ils sont les plus susceptibles d'utiliser. En Belgique, le cadre légal de cette lutte repose essentiellement sur deux lois :

La Loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie, modifiée par la Loi du 10 mai 2007

la Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination

Les procédures juridiques sont parfois complexes. C'est pourquoi, nous tentons de familiariser les plus jeunes aux lois antiracistes via des cas pratiques ou encore des tests de situation.

Les ateliers de sensibilisation doivent également fournir aux élèves une cartographie des principaux acteurs et institutions qui jouent un rôle dans les procédures de lutte contre les discriminations.

Quels objectifs ?

L'objectif de ce chapitre consiste à offrir aux élèves un guide de référence pratique des principales dispositions juridiques relatives à la lutte contre le racisme et les discriminations.

Le but est également qu'ils disposent des outils et ressources nécessaires pour défendre leurs droits et de cette façon, aiguïser leur sens de la justice.

Au terme d'une animation, nous attendons des élèves qu'ils soient capables :

- d'identifier une discrimination ou un acte raciste
- de dénoncer une discrimination ou un acte raciste auprès d'un acteur ou d'une institution adéquate
- d'informer et sensibiliser les individus sur l'illégalité des différentes formes de racisme et de discrimination en Belgique

DIALOGUE INTERCULTUREL ET VIVRE ENSEMBLE

Quel contenu ?

Promouvoir le dialogue interculturel et le vivre ensemble s'envisage à travers deux concepts qu'il est indispensable de définir et de déconstruire avec les élèves.

Dans un premier temps, il s'agit du concept d'identité qui charrie dans nos sociétés beaucoup de fantasmes. Nous encourageons les élèves à répondre à des questions très simples : qui est-on ? Qui sont « les autres » ? Qu'est-ce qu'une identité ? Nous démontrons à travers ces questions-réponses que l'identité est faite de multiples appartenances (nationalité, profession, religion, famille, province...) et qu'aucune de ces appartenances ne prévaut de manière absolue. S'il existe, à tout moment, parmi les éléments qui constituent l'identité de chacun, une certaine hiérarchie, celle-ci n'est pas immuable, elle change avec le temps et modifie en profondeur les comportements. Ce qui détermine l'appartenance d'une personne à un groupe donné, c'est essentiellement l'influence d'autrui.

Ensuite, c'est sur le concept de culture que nous attirons l'attention des élèves. Elle contribue aussi à la construction de l'identité de chacun. Définir avec les élèves les différents modèles culturels en présence dans leur groupe et envisager le risque de chocs culturels permet à chacun de prendre conscience que les conflits touchent souvent des zones sensibles (histoire de famille, système de valeur, expérience personnelle).

L'idée est alors d'encourager les élèves à porter un regard critique sur les incompréhensions, les malaises et l'angoisse qui surgissent lorsqu'on change de milieu ou que l'on rencontre des personnes issues d'autres milieux culturels. Perte de repère, stress et inconnu ont tendance à rendre les individus méfiants et distants.

Quels objectifs ?

Nous attendons des élèves qu'ils puissent apprécier et profiter de la diversité culturelle de leur environnement. Cela suppose une double démarche :

Démarche de décentration. Prendre distance avec soi-même afin de tenter de mieux cerner son propre cadre de référence, sa propre culture et son propre système de valeurs

Prise de conscience des contextes et des mécanismes qui sous-tendent la perception de l'autre

L'objectif final attendu : que chacun puisse gérer un conflit culturel. Cela suppose l'établissement d'une relation interpersonnelle positive pour démontrer les à-priori respectifs.

DISCOURS DE HAINE

Quel contenu ?

Fondement d'une société démocratique, la liberté d'expression est particulièrement étendue en Belgique. Pour autant, la diversité des cultures, des religions et des modes de vie rend nécessaire de concilier cette liberté avec d'autres droits tels le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ou le droit de ne pas subir de discrimination. L'exercice de ce droit entraîne ainsi des devoirs et des responsabilités et est soumis à certaines limites prévues par la loi.

Dans le contexte des jeunes, l'outil internet est au cœur de cette thématique. Grâce à l'anonymat qu'offre le web, les discours racistes, antisémites, islamophobes, homophobes et sexistes se multiplient sur les réseaux sociaux. Victimes et bourreaux, les jeunes ne réalisent pas toujours les conséquences et effets des hashtags racistes, vidéos haineuses ou encore commentaires insultants. L'internet est devenu un outil important de la vie sociale des jeunes. S'engager dans les activités de réseaux sociaux peut leur permettre de communiquer et, en se projetant de façon positive, de se construire une confiance à la fois en eux-mêmes et dans les autres.

C'est pourquoi, il nous faut identifier et analyser avec eux le phénomène de « cyberintimidation » qui consiste à utiliser Internet et toutes autres technologies pour porter préjudice à d'autres personnes, de façon délibérée, répétée et hostile. Cette pratique est courante parmi les jeunes et tend à être banalisée et ignorée.

À travers différentes activités, nous cherchons à améliorer l'éducation des jeunes aux médias, à leur transmettre les compétences nécessaires pour créer, produire et diffuser du contenu et des communications qui n'empiètent pas sur les droits d'autrui.

Quels objectifs ?

Nos interventions sur cette thématique visent à sensibiliser les élèves aux discours de haine en ligne et aux risques qu'ils

représentent.

Notre but est également de promouvoir la formation aux médias et à Internet.

Nous attendons des élèves qu'ils puissent être capables d'identifier et signaler les abus et dangers lors de l'utilisation d'Internet afin de les éviter.

CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE

Quel contenu ?

De manière générale, nos animations visent à faire des jeunes les acteurs de la lutte contre le racisme et les discriminations. Car qu'ils soient concernés de près ou de loin par ces thématiques, ils peuvent tous devenir des acteurs de changements, à petite ou grande échelle.

Afin qu'ils prennent conscience de leur pouvoir et de leur influence, nous aidons les jeunes à comprendre les mécanismes de la citoyenneté, à s'exprimer et à développer leur relation avec les élus. Nous les encourageons à s'engager activement dans la vie en société, à être conscients de leur rôle, leur devoir et leur responsabilité vis-à-vis de leur environnement et du vivre-ensemble.

S'agissant de la compréhension du système démocratique, nous discutons avec les jeunes de ce que devrait être la démocratie en apportant divers éclairages sur ses origines, son évolution, ses formes actuelles -notamment en Belgique

-, les principes qui la fondent et les dangers qui la menacent.

En analysant les acteurs du jeu démocratique (parti politique, groupe de pression, monde associatif, citoyen), nous voulons montrer que le bon fonctionnement d'une démocratie et l'application effective de ses principes fondateurs (liberté, égalité, fraternité) dépendent de la participation active et critique de chacun dans la vie de la société.

Les jeunes sont souvent bien placés pour contribuer à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent (pauvreté, discrimination, problèmes d'accès à l'éducation...) - pourtant on ne leur accorde souvent que des possibilités limitées de prendre véritablement part à l'action démocratique. C'est pourquoi nous voulons à travers nos animations laisser libre cours à la créativité, la participation et le développement personnel des jeunes en leur présentant des opportunités d'action et des projets locaux dans lesquels ils peuvent s'investir et contribuer à l'établissement de liens entre les communautés.

Quels objectifs ?

Faire de la lutte contre le racisme un projet de société partagé qui nécessite l'intervention de toutes et de tous.

Faire prendre conscience (et connaissance !) aux jeunes que les discriminations qui les touchent remettent en question les valeurs et les bases mêmes d'un Etat démocratique.

LES DIFFÉRENTES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, LES OUTILS. PARMI LES ANIMATIONS LES PLUS POPULAIRES, VOICI QUELQUES EXEMPLES DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES UTILISÉES LORS DE NOS INTERVENTIONS EN 2014 :

Le débat

La méthode du débat peut être utilisée lors d'animation de type longue. Elle nécessite une bonne connaissance ou maîtrise du groupe animé, et une plage horaire flexible. Elle est intéressante avec tout type de public, et permet une participation active et animée.

Objectif : Impliquer activement tous les participants, provoquer une réflexion et une parole critique.

Éducation aux médias

L'éducation aux médias est une méthode qui consiste à utiliser les outils pédagogiques tels que des articles de presse, ou autre contenu médiatique, afin d'engager le groupe de participants à une réflexion critique active. Objectifs : Déconstruire le discours

médiatique et relever les différents de niveaux de lecture des contenus médiatiques.

La projection vidéo

Qu'il s'agisse d'une courte capsule sur Youtube, d'un documentaire ou d'une fiction long-métrage, présenter une vidéo est une méthode fréquemment utilisée en animation.

Quel que soit l'âge des participants, le public répond généralement très bien à un support vidéo et cela permet de varier la façon de présenter notre propos. Le support vidéo sert la thématique abordée lors de l'intervention, il est toujours intéressant d'analyser avec le groupe les intentions retenues de la vidéo, et ce qui en est retiré (voir la méthode « Éducation aux Médias »)

Objectif : Proposer au public un point de vue visuel sur une problématique qui permet d'illustrer la thématique de l'animation sous un autre format.

Variation : Varier la méthode d'animation.

Ateliers créatifs participatifs

Selon l'âge et le contexte du public, il est souvent possible d'organiser un atelier où tous les participants sont actifs et impliqués. Cela se fait souvent à travers les arts.

Un atelier improvisation théâtrale autour de la discrimination par exemple, avec des adolescents. Ou bien proposer aux enfants de retranscrire en dessin leur vision de l'étranger, pour pouvoir en discuter par la suite.

L'atelier artistique participatif est une méthode que nos animateurs ont tendance à employer plus facilement

avec un public jeune, mais il peut aussi être intéressant d'avoir recours au jeu de rôle avec un public plus adulte.

Objectif : Impliquer les participants de façon active et créative, aborder les thèmes et problématiques de l'animation sous un angle différent, envisager un sujet d'un point de vue plus personnel.

EN PLUS DE CES DIVERSES MÉTHODES, LES ANIMATEURS DU MRAX PUISENT AUSSI LEURS RESSOURCES DANS DES OUTILS PÉDAGOGIQUES DIVERS. EN 2014, LES OUTILS PRINCIPALEMENT UTILISÉS ONT ÉTÉ LES SUIVANTS :

Les émigrants belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui... (réalisé par le CIRÉ)

Cahier pédagogique qui accompagne l'exposition du même nom. Basée sur l'ouvrage d'Anne Morelli "Les émigrants belges d'hier... un miroir pour aujourd'hui". Elle revient sur les grandes périodes de migrations des Belges à l'étranger à travers l'histoire et sur la façon dont ils étaient perçus alors dans les pays d'accueil. Cette exposition est propice pour aborder le thème des migrations d'hier et d'aujourd'hui ainsi que la question des stéréotypes et des préjugés.

Les enseignants et animateurs disposent de deux outils pour exploiter l'exposition :

Les Pistes pédagogiques : La reproduction des 14 panneaux de

l'exposition permet à l'enseignant ou à l'animateur d'en prendre connaissance et de préparer la visite. De plus, des pistes pédagogiques concrètes se réfèrent à un travail ciblé sur le contenu de l'exposition.

L'ouvrage "Les émigrants belges", éd. Couleur Livres, réalisé sous la direction d'Anne Morelli. On peut utilement compléter, étoffer et illustrer l'exposition grâce à la lecture de cet ouvrage.

« Ce qui vous regarde »

, outil créé par l'ASBL Loupiote Le DVD « NO HATE » est un outil pédagogique créé dans le cadre de la campagne européenne contre le discours de haine en ligne. Parce que le cinéma peut s'avérer un formidable outil d'éducation citoyenne, l'asbl Loupiote propose, à travers cet outil, plusieurs productions audiovisuelles destinées

à soutenir les professionnels de l'éducation dans leur travail de sensibilisation du jeune public à la problématique de la haine en ligne et du cyber-harcèlement.

Les réfugiés

Dossier pédagogique réalisé par Amnesty International qui vise surtout à donner aux professeurs des pistes pour aborder la question des réfugiés en classe et pour réagir à certaines situations.

Repères

Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes. « Repère » a été produit dans le cadre du Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et vise à généraliser l'éducation aux droits de l'homme dans la pratique du travail de jeunesse ainsi qu'à développer et valoriser les activités

d'éducation non formelle avec les jeunes aux fins de l'éducation aux droits de l'homme.

Passeport européen contre le racisme

Dossier pédagogique intellectuel et technique créé par le Conseil de la Jeunesse et portant sur la lutte contre le racisme dans la loi : sensibilisation, prévention, information et adhésion. Cet outil est animé d'une double volonté ; celle de susciter des initiatives, d'encourager des actions qui n'ont pas encore vu le jour et celle de renforcer des activités déjà menées, de les supporter avec cet outil.



C. Actualisation des moyens et méthodes de communication du service

Pour l'année 2014 les objectifs en termes de communication pour le Service Animation visaient à valoriser les nouvelles méthodologies et thématiques, et favoriser le lien entre le Service Animation et les structures demandeuses, tels que les établissements scolaires ou les asbl.

Dépliant de présentation du service

Un des objectifs à court terme a été la création d'une publication permettant de promouvoir les activités, ainsi que les méthodes et thématiques du Service Animation du MRAX.

La dépliant se veut un moyen clair et rapide pour présenter le fonctionnement du service, son but pédagogique, dans quelle mesure peut-on y faire appel et comment.

Il a été élaboré en se basant sur les demandes d'animation faites au service, et sur les besoins rencontrés à la fois par les organismes demandeurs ainsi que par les animateurs eux-mêmes.

Intéressé par une intervention du MRAX ?

Vous souhaitez faire appel au **Service Animation** du Mrax ?

N'hésitez pas à nous contacter via mail ou téléphone pour arranger les détails de l'intervention.

Construire une animation :

- **L'objectif pédagogique et le thème.**
Cibler la thématique qui convient le mieux et ce que vous attendez de l'intervention.
- **Le cadre et le lieu.**
Décider du lieu où peut se tenir l'animation (locaux du Mrax, centres culturels, classe, etc.)
- **Le public**
La taille du groupe, l'âge des participants et le contexte socio-culturel.
- **Les moyens**
Quel type d'animation souhaitez-vous ? De quels outils disposez-vous ?
- **La fréquence**
Faut-il envisager une ou plusieurs séances ?

Retrouvez-nous sur Bruxelles ou En ligne !



animation@mrax.be



Facebook.com/MRAX



@MraxInfo



MRAX ASBL
Rue de la Poste, 37
1210 St Josse,
BRUXELLES

Service Animation : 02 209 62 53

Secrétariat : 02 20 209 62 50



Ensemble,
ici, maintenant,
AGISSONS

Service Animation



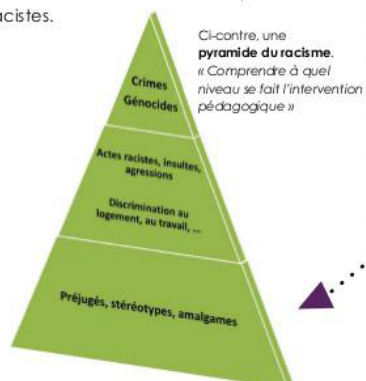
**Mouvement contre le Racisme,
l'Antisémitisme et la Xénophobie**

Le service Animation

Le service animation du MRAX existe car nous pensons que la lutte antiraciste passe par l'**éducation** et l'**information**.

Pourquoi ?

Parce qu'il est important de **comprendre** le racisme pour le **combattre**. Nous développons un contenu pédagogique et des techniques d'animation visant à déconstruire les **mécanismes du racisme**, de la discrimination et des préjugés. L'objectif est de mettre en évidence les amalgames, et d'impliquer les participant dans une **réflexion active** en vue de saper la base même des actes et comportements racistes.



Quelques-unes de nos thématiques...

- **Histoire et origine du racisme** (identité, colonialisme, esclavagisme, génocides, etc.)
- **Préjugés et stéréotypes** (racismes, homophobie, etc.)
- **Discrimination et xénophobie** (logement, emploi, enseignement, etc.)
- **Dialogue interculturel et Vivre ensemble** (identité plurielle, communauté, du multiculturel à l'interculturel, etc.)
- **Discours de haine** (extrême droite, médias, cyberhaine, etc.)
- **Citoyenneté et démocratie**

Nos interventions s'axent principalement sur :

- **Les enjeux de la différence, les obstacles et leurs origines**
- **La compréhension de la différence et de la discrimination**
- **L'interculturalité et l'approche positive de la différence**

POUR QUI ?

Nos animations sont variées et modulables. Elles ont lieu dans les écoles -du primaire jusqu'à la promotion sociale-, dans les centres culturels, les maisons de jeunes, dans les institutions publiques et des entreprises privées.

Elles peuvent s'adresser :

- **Aux associations** (expositions, animations, événements, etc.),
- **Écoles** (activités thématiques, cours de moral, etc.),
- **Aux Institutions** (formations proposées aux fonctionnaires publics, etc.),
- **Aux éducateurs & enseignants** (formations, journées pédagogiques, etc.),
- **Aux entreprises** (politique de diversité, team building, séminaire, etc.)

Quel type d'animation ?

Nous développons ensemble un projet d'animation **sur mesure** !

- Projection,
- Débats,
- Expositions,
- Présentation,
- Ateliers & exercices,

Etc.

D. Quelques chiffres pour 2014

En termes de chiffres, l'année 2014 aura vu un total de 54 animations, étalées sur le calendrier comme suit :

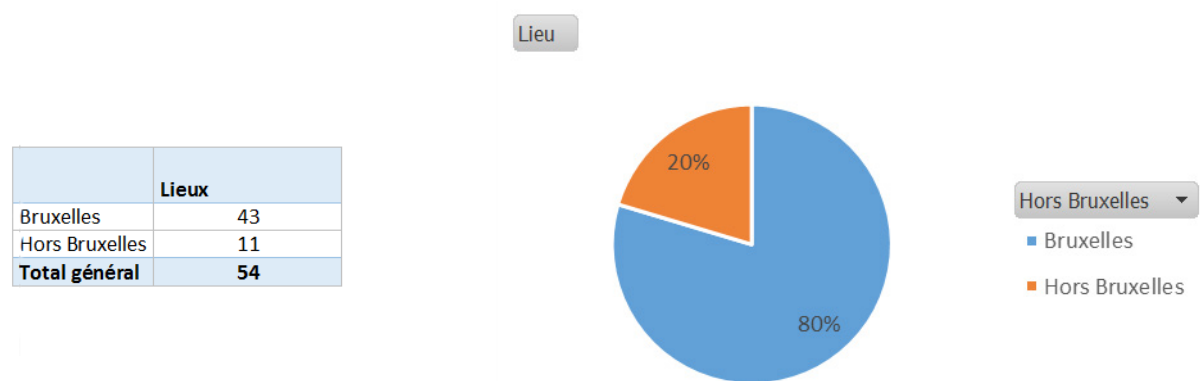
Les thématiques choisies pour respecter ces axes sont les suivantes :

- Histoire et origine du racisme
- Discrimination et xénophobie
- Préjugés et stéréotypes
- Dialogue interculturel et vivre ensemble
- Discours de haine
- Citoyenneté et démocratie

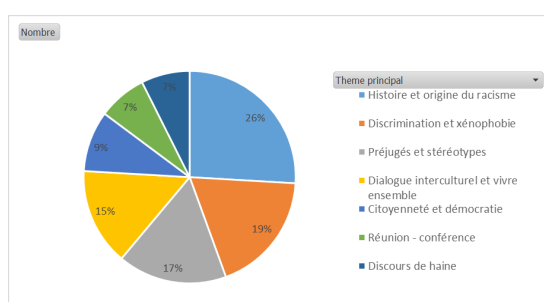
Ces thématiques ont été déterminées grâce aux nouveaux axes programmatiques du MRAX, mais aussi après une analyse des demandes d'animations répertoriées, et des partenariats en cours (particulièrement concernant les discours de haine en ligne).

2014	54
Janvier	3
Mars	5
Avril	2
Mai	2
Juin	2
Juillet	2
Aout	3
Septembre	8
Octobre	11
Novembre	9
Décembre	7

La majorité des animations ont eu lieu à Bruxelles, notamment en raison de la provenance des sub-sides du MRAX, mais aussi pour des questions pratiques et logistiques.

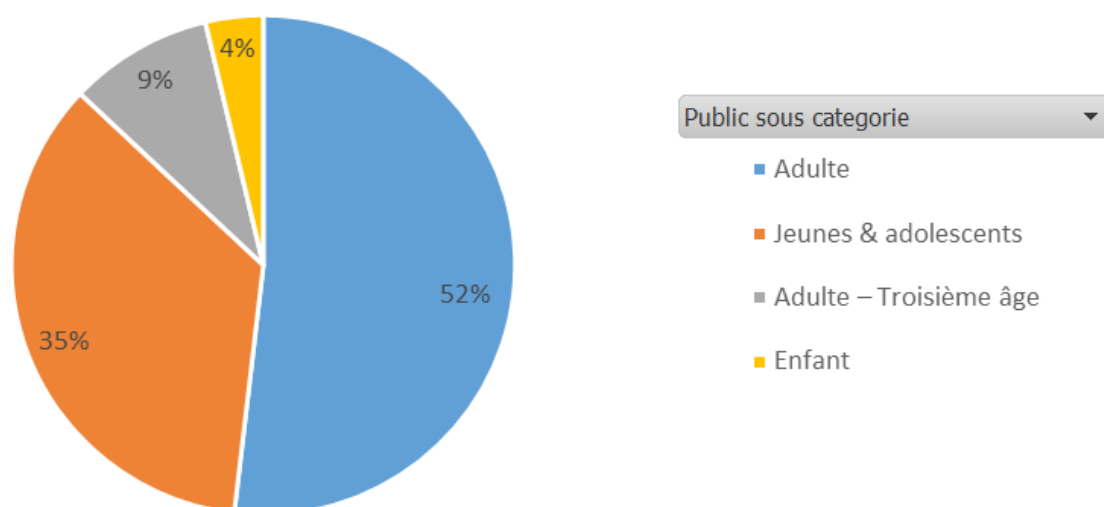


Au niveau des thématiques, on note que celles-ci se recoupent très facilement et se retrouvent souvent dans la même animation. Néanmoins, en les classant d'après les objectifs pédagogiques établis par les organismes demandeurs, nous arrivons à la vue d'ensemble suivante :



Thèmes	Nombre
Histoire et origine du racisme	14
Discrimination et xénophobie	10
Préjugés et stéréotypes	9
Dialogue interculturel et vivre ensemble	8
Citoyenneté et démocratie	5
Réunion - conférence	4
Discours de haine	4
Total général	54

Les chiffres montrent que pour cette année le public adulte a clairement été le plus demandeur et donc le plus touché par le service animation



Public	Nombre
Adulte	28
Jeunes & adolescents	19
Adulte – Troisième âge	5
Enfant	2
Total général	54

Tableau des animations :

Date	Animation, thème	Organisme(s)	Public	Lieu
30/01/2014	Discriminations, préjugés et stéréotypes	Maison de jeune CHICAGO	Jeunes & adolescents	Maison de jeune CHICAGO
19/02/2014	Nelson Mandela	ASMT	Sourdes et malentendantes	ASMT
21/03/2014	Discriminations, préjugés et stéréotypes	École Armand Swartenbroeks	Adolescents	École Armand Swartenbroeks
21/03/2014	Discriminations, préjugés et stéréotypes	OSCAR BOSSAERT	Adolescents	OSCAR BOSSAERT
31/03/2014	Discriminations, préjugés et stéréotypes	École Saint-Stanislas	Adolescents	École Saint-Stanislas
04/04/2014	L'esclavage	Providence de Wavre	Jeunes de 6 ^{ème} secondaire	Cinéma de Louvain-la-Neuve
27/05/2014	Projection & intervention « Le Grand Voyage »	CIRÉ Ville de Bruxelles	Adultes	"Cinématek" Bruxelles
30/05/2014	Vivre ensemble, préjugés et stéréotypes	SIREAS	Adultes – École de promotion sociale	SIREAS Anderlecht
01/06/2014	Kids'Parlement	Kids'Parlement - MRAX	Adolescents	MRAX
23/06/2014	Présentation du MRAX, racisme et question d'identités.	Almanar	Adultes – Troisième âge	Centre culturel de Forest
05/07/2014	Kids'Parlement	Kids'Parlement - MRAX	Adolescents	MRAX
08/07/2014	Discriminations, préjugés et stéréotypes – Impro/théâtre	Théâtre du Copion	Jeunes & Adolescents – 13 à 25 ans	Mons
30/07/2014	Rendez-vous avec le CIRÉ pour animation avec la ville de Bruxelles	CIRÉ/Bruxelles ville/MRAX	Associatif/adultes (réunion)	MRAX
02/08/2014	Kids'Parlement	Kids'Parlement - MRAX	Adolescents	MRAX
14/08/2014	Participation à un Workshop sur les ASBL européennes luttant contre la discrimination	Collectif	Adultes, associatif, professionnels	Wood Green, Londres
15/08/2014	Présentation du MRAX en anglais	ART COLLAGE	Associatif	Wood Green, Londres
18/08/2014	Présentation sur les Centres Fermés Belges en anglais	Detention Action	Associatif	Manor House, Londres
06/09/2014	Kids'Parlement	Kids'Parlement - MRAX	Adolescents	MRAX
08/09/2014	Réunion BIJ	Bureau International Jeunesse	Associatif/adulte (réunion)	BIJ Bruxelles
10/09/2014	Réunion CIRÉ	CIRE/Bruxelles ville/MRAX		MRAX
18/09/2014	Animation Vie Féminine	Vie Féminine-MRAX	Adultes	Namur
20/09/2014	Stand MANIFIESTA	MRAX	Festivaliers-Associatif	

22/09/2014	Parcours vélo et Stand Place Dailly	MRAX / InforJeunes		Bruxelles
23/09/2014	Vivre ensemble, préjugés et stéréotypes	SIREAS	Adultes – École de promotion sociale	SIREAS Anderlecht
29/09/2014	Animation sur les préjugés	Almanar	Adultes – Troisième âge	Centre culturel de FOREST
04/10/2014	Kids'Parlement	Kids'Parlement - MRAX	Adolescents	MRAX
06/10/2014	Formation « Racisme au quotidien »	COCOF	Adultes, éducateurs	COCOF
07/10/2014	Animation sur les mouvements d'extrême droite -1-	SIREAS	Adultes – École de promotion sociale	SIREAS Anderlecht
14/10/2014	Animation « Les émigrants belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui »	CIRÉ/Bruxelles ville/MRAX	Adultes -Fonctionnaires	Ville de Bruxelles - Bd Anspach 6 1000 Bruxelles
15/10/2014	Animation : comprendre les origines du racisme	Centre scolaire Eddy Merckx (icmes)	Écoliers (5 ^{ème})	369, rue au Bois à 1150 Bxl
	Animation/formation l'immigration et les problèmes de la diversité culturelle	Hotel Ol Fosse d'Outh	Délégués syndicaux (à la retraite) CSC	Ol fosse d'Outh 1, 6660 HOUFFALIZE
18/10/2014	Journée « Place aux enfants »	Festival Enfance	Enfants - primaire	MRAX
20/10/2014	Participation conférence INACH	INACH	Associatif	Bd de l'Empereur, Bruxelles
25/10/2014	Participation aux tables rondes sur l'intersection à Londres	Groupes associatifs Européens	Associatif	University of London
31/10/2014	Animation sur le cadre juridique autour de la discrimination	SIREAS	Adultes – École de promotion sociale	SIREAS Anderlecht
01/11/2014	Kids'Parlement	MRAX	Adolescents	MRAX

13/11/2014	Week-end du Doc' - Au-delà de l'ARARAT-	MRAX/Almanar	Adultes – 3 ^{ème} âge	Almanar, Forest
14/11/2014	Animation : Comprendre les origines du racisme	MRAX	Adolescents	Institut Enfant Jésus
16/11/2014	Week-end du Doc' - The Art of Becoming-	Fédération Wallonie Bruxelles/MRAX	Adultes	Le Cercle des Voyageurs
18/11/2014	Animation sur les mouvements d'extrême droite -1-	SIREAS	Adultes – École de promotion sociale	SIREAS Anderlecht
20/11/2014	Journée des Droits de l'Enfant			
20/11/2014	Animation : La face cachée des guerres mondiales	MRAX	Adolescents	Institut Enfant Jésus
02/12/2014	Animation : Comprendre les origines du racisme	MRAX	Adolescents	Institut Enfant Jésus
03/12/2014	Animation « émigrants Belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui »	Cellule Participation	Jeunes, Adolescents	Cellule Participation- Anderlecht
09/12/2014	Animation et tables de discussion autour de l'exposition « Les émigrants belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui »	Cellule Participation	Adulte féminin – Groupe alphabétisation	Cellule Participation- Anderlecht
10/12/2014	Animation et tables de discussion autour de l'exposition « Les émigrants belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui »	Cellule Participation	Adulte féminin – Groupe alphabétisation	Cellule Participation- Anderlecht
12/12/2014	Animation et tables de discussion autour de l'exposition « Les émigrants belges d'hier, un miroir pour aujourd'hui »	Cellule Participation	Adulte mixte – Groupe alphabétisation	Cellule Participation- Anderlecht
13/12/2014	STAND Almanar « fête de clôture »	Almanar/ MRAX	Adulte	Forest

1.1.3. BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2014 a vu de multiples changements au sein du MRAX et donc au sein de son Service Animation, ces changements ont directement influé les perspectives d'actions et les objectifs du service. Le nombre d'animations total est relativement bas (le nombre d'animation a pratiquement doublé pour 2015), mais les animateurs ont dû prendre le temps de créer des partenariats et d'élaborer et peaufiner les méthodes pédagogiques utilisées. C'est une année qui aura notamment servi à un gros travail de récupération des « ressources » sur lesquelles baser les objectifs de 2015, puisqu'elle a permis de tester les nouvelles thématiques sur le terrain, d'inventorier et analyser les retours des organismes demandeurs ainsi que de créer des partenariats et modules durables, qui devraient revoir le jour et s'améliorer en 2015.

1.2 L'ÉDUCATION PERMANENTE

1.2.1. PRÉSENTATION DES GROUPES DE TRAVAIL

Suite à la reconduction de notre reconnaissance en Éducation Permanente pour un nouveau quinquennat, notre contrat-programme prévoit que nous devons réaliser un total de 60 heures d'activités/an. Notre ambition est de développer une action solide et pérenne en Éducation permanente et de progressivement étoffer notre action année après année afin que, à la fin de ce contrat-programme, nous puissions prétendre à une réévaluation vers le haut de notre reconnaissance. Pour rappel, nos activités en Éducation permanente sont structurées autour de trois thématiques d'action :

TH.1 : DÉCONSTRUCTION DES PRÉJUGÉS, STÉRÉOTYPES ET AMALGAMES.

TH.2 : LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS AU QUOTIDIEN ET LUTTE POUR LE DROIT DES ÉTRANGERS.

TH.3 : VIVRE ENSEMBLE : VALORISATION DE LA DIVERSITÉ, RECONNAISSANCE DES MINORITÉS CULTURELLES ET LUTTE CONTRE LES TENSIONS INTERCOMMUNAUTAIRES.



DÉCONSTRUCTION DES PRÉJUGÉS, STÉRÉOTYPES ET AMALGAMES

Semaine d'Actions Contre le Racisme 2014

Depuis sa création, en 1966, le MRAX célèbre régulièrement le 21 mars, Journée mondiale de lutte contre les discriminations raciales. Au cours des années '90, ces commémorations avaient pris une certaine ampleur dans le cadre des festivals « Rythmons métissés » et « No race, just diversity ». En 2006 nous avions souhaité renouer avec cette tradition des grandes commémorations du 21 mars mais en modifiant radicalement le concept : Au lieu d'organiser un grand événement ponctuel et centralisé, seul ou avec quelques partenaires seulement, nous avons plutôt

teurs culturels, des artistes, des universités, des organes de presse, etc. Après plusieurs années successives de croissance qualitative et quantitative, la SACR a connu une baisse de popularité, tant auprès des partenaires que des publics, pour finalement ne pas être organisée en 2013. Notre objectif en 2014 était de relancer cette initiative afin que, année après année, nous puissions revenir au projet initial avec l'envergure qu'elle a pu connaître dans ses meilleures années. Cette année 2014, la SACR s'est déroulée du 21 mars – date de la Journée mondiale contre le

invité l'ensemble de la société civile à organiser ou à participer à un ou plusieurs événements durant une même Semaine d'Actions Contre le Racisme (SACR). Il s'agissait donc d'une forme de grand festival décentralisé, auquel la société civile était invitée à participer dans une multitude de lieux et pour une diversité de publics.

Inspiré du modèle québécois, cette mobilisation a rassemblé durant plusieurs années sur toute la Fédération Wallonie-Bruxelles une très grande diversité d'acteurs, non seulement des associations, petites et grandes, mais également des opéra

racisme – au 29 mars. Elle a eu pour thématique la Cohésion sociale. Nous souhaitions en effet, durant toute cette semaine et en partenariat avec les associations et institutions participantes, mettre en avant et stimuler les dynamiques positivement contributrices de la cohésion sociale. Différents « nœuds » destructeurs de la cohésion sociale ont ainsi été ciblés et nous proposons un programme d'activités autour des réponses et des actions à leur opposer.

Thé débat

Le MRAX initie une nouvelle activité, un « Thé-débat » mensuel autour de thématiques diverses et changeantes. Chaque mois un intervenant présentera un sujet relatif au racisme, aux discriminations ou aux questions d'asile et de migration. L'objectif est avant tout une acquisition de connaissances pour les participants ainsi que de créer, dans la cadre de cette acquisition de connaissances, un espace de débat sur les positions et actions à développer quant aux enjeux soulevés.

Nos raisons de lutter

Dans le cadre de la structuration de ses activités en Éducation permanente, le MRAX a initié la création d'un Groupe de travail « Nos raisons de lutter ».

Ce Groupe de travail a pour vocation immédiate d'occuper une place centrale dans le développement du cadre conceptuel de l'action du MRAX en produisant un texte programmatique à proposer à notre Assemblée Générale.

Dans la durée, il doit être le lieu de réflexion continue quant aux axes

programmatiques du MRAX et susciter ainsi le lancement d'autres Groupes de travail aux objets plus spécifiques.

Aujourd'hui, le texte de référence historique du MRAX est un document rédigé en 1975 par les membres fondateurs du MRAX et intitulé « Nos raisons de lutter ».

Nous proposons de prendre ce texte comme point de départ à la réflexion sur l'action antiraciste du MRAX.

Après avoir connu un très bon départ, ce GT s'est arrêté par

manque d'investissement des membres. Ceux-ci jugeaient l'exercice trop « conceptuel » quand ils voulaient des actions de terrain.

Notre action sur la question de l'Asile et de la migration s'est déclinée à travers différentes initiatives. Le contexte est que de nombreux acteurs agissent déjà sur cette question. Aussi, différentes structures informelles sont apparues ces derniers mois dans le paysage associatif. Ces structures étaient souvent complémentaires, recouvrant chacune certains aspects spécifiques de la lutte. Cependant, dans certaines occasions, elles pouvaient également se retrouver concurrentes les unes envers les autres, soit pour des raisons politiques, soit pour des raisons de choix de stratégies, soit parfois, très basiquement, pour des questions d'inimitiés entre personnes. Le MRAX, soucieux d'occuper le terrain, s'est ainsi retrouvé dans différentes structures. Dans certains cas, nous avons contribué à créer des structures et, dans d'autres cas, nous avons rejoint des structures existantes afin de les renforcer.

À long terme, le MRAX ne pouvait pas rester présent et s'investir efficacement partout. Nous avons donc fait des choix sur base de priorités découlant de nos axes programmatiques. Ceux-ci pointent notamment le soutien à la lutte des sans-papiers comme une priorité majeure du MRAX.

À l'approche de la fin de l'année 2014, nous avons donc participé à la création du Front d'Actions des Migrants. Cette structure est dorénavant le cadre privilégié de l'action du MRAX en Éducation permanente sur la question des sans-papiers. Ensuite, différents projets plus spécifiques – et parfois très ponctuels – sont menés à travers des GT qui y sont exclusive-

PLATEFORME ASSOCIATIVE ET SYNDICALE DE SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS¹

En collaboration avec – principalement – le CIRÉ, la LDH, la FGTB, la CSC, SOS Migrants

Objectifs de la Plateforme de Soutien au Mouvement Sans Papiers :

Soutenir le mouvement de sans-papiers, dans leur combat pour une juste place dans la société et pour la reconnaissance de leurs droits qui passent par le droit de séjour.

Pour que ce combat puisse porter des fruits, il faut créer un rapport de force avec le politique, afin de le pousser à tenir compte de nos revendications.

Nous essayons de tendre vers cet objectif de soutien par la création d'un rapport de force avec le politique, à travers la mise en place d'une série de revendications et d'actions communes, que nous pourrions porter ensemble.

- **Identification**, sur base des revendications du mouvement et en regard de celles portées par les autres acteurs, de revendications communes, à faire valoir ensemble

- **Organisation** d'actions communes, qui peuvent être à l'initiative de la plateforme, mais aussi du mouvement des sans papiers ou d'un autre acteur, du moment que la plateforme s'y engage. Les formes d'actions que nous pouvons mener ensemble sont de divers ordres:

- Partage de positions et analyses communes,
- Interpellation et pression sur le politique,
- Sensibilisation de l'opinion publique,
- Manifestations et autres mobilisations,
- Recherche de moyens pour mettre ces actions en œuvre,

D'ores et déjà, nous identifions un enjeu fondamental dans le

¹ En collaboration avec – principalement – le CIRÉ, la LDH, la FGTB, la CSC, SOS Migrants

développement de cette plateforme:

- **L'union** des forces nous semble essentielle : à court terme, dans la construction du rapport de force face à un gouvernement qui a pris des options contraires aux nôtres ; et à moyen terme, pour asseoir une reconnaissance et une effectivité des droits des sans-papiers au sein de la société : pression sur le politique par la construction d'un rapport de force à travers un plan d'action commun.

Deux moyens entre autres pour relever l'enjeu fondamental

- **Une analyse** partagée du contexte politique, social et économique actuel, dans lequel le mouvement évolue : analyse

- Renforcer la visibilité du mouvement des sans-papiers comme acteur citoyen à l'instar de ce que font déjà les collectifs sans papiers face à l'image véhiculée par les discours dominant : sensibilisation

Une condition :

- **Dans le cadre** de ces actions communes, vu le contexte actuel de chasse et de criminalisation des migrants, il sera prioritaire d'être vigilant lors des actions dans la rue !

FRONT D'ACTIONS DES MIGRANTS²

Le Front des migrants ne se substitue en aucun cas à la plateforme de soutien. Les associations faisant partie du Forum des migrants ont d'ailleurs poursuivi leur collaboration et leur implication active dans la plateforme initiée par le CIRÉ et les syndicats.

² En collaboration avec – principalement – la CRER, Meeting, Pigment, SOS Migrants et les collectifs des sans-papiers

Nous nous voulons un espace informel d'échange d'informations, de discussion et de choix d'actions qui soit capable d'agir rapidement sur la thématique des migrants et des sans-papiers (interpellations, manifestations, soutien, agendas...). Cette plateforme entend se réunir à intervalles réguliers afin de systématiser la collaboration entre les acteurs et rendre ainsi la lutte la plus large, la plus fluide, et la plus efficace possible.

La pertinence de l'existence du Front des migrants à côté de la Plateforme des associations tient donc dans cette volonté d'agir rapidement, de manière large et sur base de revendications et positions politiques partagées par chacun de ses membres.



GRUPE ESPER³

Cette plateforme se réunit mensuellement dans l'objectif de proposer des initiatives de soutien, de sensibilisation et de mobilisation autour de la problématique des femmes migrantes victimes de violences conjugales. Après plusieurs mois sans réunion, le groupe a repris ses rencontres au mois d'août.

L'ÉCOLE DES SANS-PAPIERS⁴

La lutte pour l'émancipation des sans-papiers doit passer par le renforcement politique, juridique, communicationnel... des cadres et des acteurs moteurs des mouvements de sans-papiers.

Un projet intitulé « L'École des sans-papiers » a donc été mis sur pied afin d'organiser un programme de formation destiné aux leaders du mouvement. L'objectif étant que les sans-papiers puissent s'approprier les

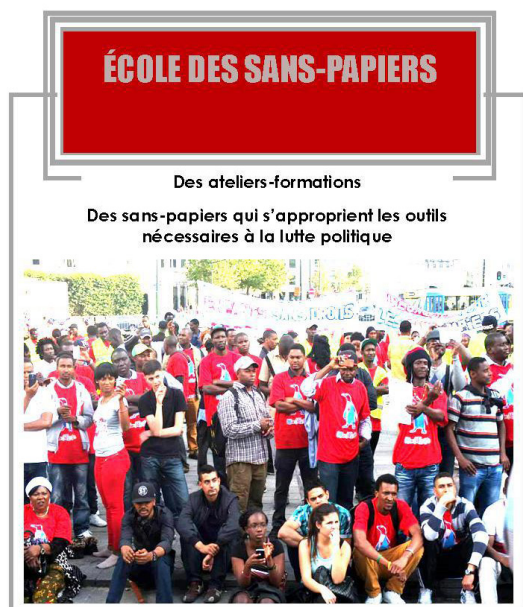


³ Les associations actuellement membres de cette plateforme sont : AWSA-BE, le Centre de prévention des violences conjugales et familiales, le CIRÉ, le MRAX, le Réseau de soutien aux victimes brésiliennes de violence domestique en Belgique et au Luxembourg. La plateforme bénéficie également du soutien du projet AMORE (Awareness and Migration : Orga-

nizations for binational family Rights Empowerment, programme de recherche européen Marie Curie, GERME, ULB)

⁴ En collaboration avec Meeting, Agir pour la paix, Samenlevingsopbouw, Brussel, Picum, Cepag, Ciré, Sos Migrants, CNAPD, CCB, Progress Lawyers Network, Foyer.

outils nécessaires à la lutte politique.
 Cette formation s'est déroulée en partenariat avec différentes associations bruxelloises, flamandes et wallonnes durant les mois d'octobre et de novembre. Ce fut une grande réussite et il est fort probable que cette action se répète.



Quand?

Du Mardi 21 Octobre

Au Vendredi 7 Novembre

Où?

**Dans les locaux du MRAX
 Rue de la Poste, 37
 1210 St Josse,
 (métro Botanique
 Ou tram Gillon)**

MODULE n°1 : Les sans-papiers dans le Monde

Pourquoi agir? Épreuves, légitimité et responsabilité. Dimension internationale du mouvement des sans-papiers.

Mardi 21 Octobre
 16h30 à 20h30 La migration irrégulière, une réalité mondiale

Mercredi 22 Octobre
 16h30 à 20h30 Les sans-papiers, préjugés et fantasmes

Jeuvi 23 Octobre
 16h30 à 20h30 L'Union européenne et les sans-papiers

MODULE n°2 : Mouvement des sans-papiers, hier et aujourd'hui

Avec qui agir? Histoire et bilan du mouvement des sans-papiers en Belgique : leviers et obstacles des luttes passées.

Lundi 27 Octobre
 13h00 à 17h00 Système institutionnel belge et européen, qui décide quoi ?

Mardi 28 Octobre
 16h30 à 20h30 Comment obtenir un titre de séjour en Belgique ?

Mercredi 29 Octobre
 16h30 à 20h30 Soutien associatif et politique, qui fait quoi ?

Jeuvi 30 Octobre
 16h30 à 20h30 Les mouvements sociaux des sans-papiers



MODULE n°3 : La lutte politique, une question stratégique

Comment agir? Revendiquer sur la scène publique afin de renforcer le mouvement des sans-papiers.

Mardi 4 Novembre
 16h30 à 20h30 Stratégie politique et revendication
 Expression orale et écrite

Mercredi 5 Novembre
 16h30 à 20h30 Construire une action pas à pas
 Atteindre les médias

Jeuvi 6 Novembre
 16h30 à 20h30 S'organiser au sein d'un mouvement de sans-papiers

Vendredi 7 Novembre
 18h00 à 20h30 Soirée de clôture - Feedback

Séance d'information et d'inscription

JEUDI 16 OCTOBRE à 18h00

Au MRAX— Rue de la Poste 37,
 1210 Saint-Josse Ten Noode

PLACES LIMITEES !



LE FORUM NATIONALITÉ II⁵

Réédition d'un grand Forum Nationalité destiné à l'information et à l'aide concrète pour les étrangers qui souhaitent opter pour l'acquisition de la nationalité. C'est suite au constat qu'un nombre important d'étrangers renonçaient même à faire les démarches persuadés que la nationalité n'était plus pour eux. Le but est de transmettre l'information la plus concrète possible et de susciter l'échange et le débat sur les appréhensions et difficultés qu'ils rencontrent et aussi leurs donner des pistes et le soutien nécessaire pour aller au-delà de ces obstacles.

VISITE DES CENTRES FERMÉS⁶

L'objectif du groupe formé est double.

Il s'agit :

- d'exercer un travail de vigilance dans les centres fermés,
- ainsi que de récolter des données factuelles qui, ajoutées à d'autres informations issues de sources différentes, permettront de produire régulièrement des rapports factuels reprenant de façon organisée l'ensemble des données et informations récoltées par les membres, essentiellement – mais pas uniquement – au cours de leurs visites des centres. Ces rapports auront notamment pour objectif de contribuer à établir une vision globale des problèmes engendrés par la détention et par les dérives auxquelles cette dernière donne lieu.



5 À l'initiative de l'asbl Objectif avec le Centre familial Belgo-Immigré, Hispano-Belga ASBL, ENAR, Lire et écrire Bruxelles, Centre pour l'Égalité des chances, Centre de service social de Bruxelles.

6 En collaboration avec la Ligue des Droits de l'Homme.

Si l'ensemble des membres du groupe constatent que les convergences idéologiques entre eux le permettent, il pourra aussi être envisagé dans un second temps de produire des analyses communes.

Afin de mener ces tâches à bien, les membres du groupe se réuniront régulièrement pour partager les informations récoltées, se donner des objectifs, évaluer l'avancée des travaux, se répartir les tâches, etc.

RÉACTION À LA CAMPAGNE MOS MAIORUM

Organisation d'une réaction citoyenne à la Campagne Mos Maiorum.

Celle-ci, pour reprendre les termes de la presse, « vise à contrôler des migrants en situation irrégulière et à collecter des informations sur les réseaux d'immigration clandestine ».

Ce GT a abouti à l'organisation d'une manifestation devant la Gare Centrale afin de sensibiliser les passants.

L'objectif de ce GT est de lutter contre le racisme dans le milieu du football suite à un incident antisémite lors d'un match de football dans la région bruxelloise.

CYBERHAINE - PARTICIPATION À LA CAMPAGNE « NO HATE SPEECH »⁷

Internet nous offre à tous la possibilité de concevoir, publier, diffuser et consommer des contenus médiatiques, favorisant ainsi la création d'un espace de participation, d'engagement et d'expression à part entière. Grâce au développement des réseaux sociaux, chacun peut naviguer à son gré dans le cyberspace – qu'il s'agisse de garder le contact avec des pairs ou d'établir de nouvelles relations, de partager des contenus ou de pratiquer l'expression libre. Cet espace

⁷ En collaboration avec – principalement - Infor Jeunes Asbl, l'ASBL Loupiote, le CCLJ, le Centre Librex, la CNAPD, le Bureau international de la Jeunesse

en ligne nous fournit de nouvelles occasions de nous engager aux côtés d'autrui pour des causes qui nous tiennent à cœur. Nous pouvons cependant également être les victimes ou les auteurs d'abus et de violations des droits de l'homme - dont le discours de haine sous diverses formes et le harcèlement par Internet. Cela ne signifie pas pour autant que l'univers en ligne soit dépourvu de valeurs. Le discours de haine en tant que tel n'est pas une nouveauté sur Internet, pas plus que le débat relatif aux droits de l'homme. Sa diffusion en ligne et ses possibles conséquences pour les processus démocratiques nous donnent d'excellentes nouvelles raisons d'agir.

La campagne s'inscrit dans le projet Les jeunes contre les discours de haine en ligne, mené entre 2012 et 2014. Ce projet défend l'égalité, la dignité, les droits de l'homme et la diversité. C'est un projet contre le discours de haine, le racisme et la discrimination qui s'expriment en ligne.

Les méthodes de travail employées sont la sensibilisation et la promotion, qui visent à trouver des solutions créatives et à faire bouger les choses. C'est un projet axé sur l'action et l'intervention.

Dimensions stratégiques de la campagne

La campagne n'a pas pour but de limiter la liberté d'expression en ligne. Elle n'entend pas non plus empêcher quiconque de déclarer sa haine ou son amitié en ligne. La campagne a pour objectif de lutter contre toutes les formes de discours de haine qui s'expriment en ligne, y compris celles qui affectent le plus les jeunes, comme le harcèlement et la haine par Internet. La campagne se fonde sur l'éducation aux droits de l'homme, la participation de la jeunesse et l'initiation aux médias. Son objectif est de limiter le discours de haine et de com-



battre le racisme et la discrimination sur Internet.

Objectifs de la campagne :

- Sensibiliser le public au discours de haine en ligne, ainsi qu'aux risques qu'il comporte pour la démocratie et pour tous les jeunes, et promouvoir la maîtrise des médias et d'Internet;
- Aider les jeunes à défendre les droits de l'homme, que ce soit en ligne ou hors ligne;
- Réduire les seuils de tolérance vis-à-vis du discours de haine en ligne;
- Mobiliser, former et organiser en des réseaux en ligne de jeunes militants des droits de l'homme;
- Repérer les discours de haine en ligne et mettre au point des outils permettant d'y réagir de manière constructive;
- Soutenir et faire preuve de solidarité envers les personnes et les groupes visés par le discours de haine en ligne;
- Prôner l'élaboration d'instruments politiques européens consensuels pour combattre le discours de haine;
- Développer la participation et la citoyenneté en ligne chez les jeunes.

COMMÉMORATION DES 100 ANS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE⁸

En cette année de commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, nous avons pour ambition de préparer une exposition Photos et un plaidoyer qui mettent en lumière la participation sur le sol européen des troupes africaines et asiatiques lors de la Première Guerre mondiale afin que les soldats venus d'ailleurs ne soient pas oubliés. Notre objectif est aussi

de donner un autre regard sur l'histoire européenne, sur l'immigration et sur l'interculturalité pour favoriser un meilleur vivre ensemble et l'amitié entre les peuples en Belgique.

de nouvelles relations, de partager des contenus ou de pratiquer l'expression libre. Cet espace

Le groupe a également préparé une action publique afin de commémorer le centenaire du premier décès congolais lors de la Première Guerre mondiale, le 22 août 2014.

Le projet de l'exposition a pris du retard, il doit être relancé en été 2015.

⁸ En collaboration avec l'ASBL Bakushinta qui participe au projet en prenant en charge une partie de l'exposition à réaliser. Avec le soutien du In Flanders Field Museum et de l'Institut des Vétérans qui nous apportent un soutien scientifique.



VIVRE ENSEMBLE : VALORISATION DE LA DIVERSITÉ, RECONNAISSANCE DES MINORITÉS CULTURELLES ET LUTTE CONTRE LES TENSIONS INTERCOMMUNAUTAIRES



PROJECTION DÉBAT

Ce groupe de travail se donne pour objectif d'aborder différentes thématiques historiques à l'aide de projections. Les vidéos ne sont que des prétextes, l'objectif étant d'amener les participants à échanger.

DIVERSITÉ DES MÉMOIRES⁹

Les membres de ce Groupe de Travail, majoritairement issus des communautés africaines sub-sahariennes, ont pour objectif l'acquisition de connaissances relatives à leur patrimoine historique et ce, afin de faciliter la construction d'une identité positive et reconnue en Belgique. Ils se sont réapproprié des événements du passé trop souvent oubliés ou mis sous silence, à travers des visites, des conférences et des débats sur l'esclavagisme, l'afrophobie, la colonisation, le féminisme...

Les membres du Groupe ont notamment participé à la commémoration du centenaire du décès du premier soldat congolais tombé pendant la Première Guerre mondiale.

⁹ En collaboration avec l'ASBL La Zairoise et ses soeurs

1.2.2. PRÉSENTATION DES GROUPES DE TRAVAIL

Nous travaillons encore beaucoup – et presque uniquement – par Groupes de Travail (GT) très ponctuels alors que nous ambitionnons de mettre en place des GT qui saisissent de manière structurelle et pérenne chacune des thématiques d'action. En effet, nos Axes programmatiques prévoient que, concernant l'Éducation Permanente, nous restructurerons notre action autour de nos trois thématiques d'action. Un GT sera créé dans le cadre de chaque thématique d'action tel un GT « mère » d'où partiront d'autres GT plus spécifiques et plus ponctuels, en concertation avec nos membres. Inversement, au-delà de leur dimension ponctuelle, l'avantage de nos actions, d'aussi courte portée dans le temps soient-elles, est d'offrir une opportunité de réinvestissement des militants antiracistes au sein du MRAX. Ils sont appelés à constituer progressivement le socle sur lequel nous pourrions construire des GT durables.

1.3. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION EN SUPPORT À NOS ACTIONS

1.3.1. LE SERVICE COMMUNICATION

A. COMMUNIQUÉS DE PRESSE

20 janvier 2014 : Un jour je serai Belge (peut-être)

Suite à l'intervention dans l'enceinte parlementaire de la Sénatrice Zakia Khattabi à propos des décisions de la Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Mme Maggie De block, de nombreux mails racistes ont été envoyés à la sénatrice. Le MRAX dénonce le silence complice des élus politiques et réclame une condamnation ferme et symbolique de l'ensemble de notre classe politique, de gauche comme de droite, face aux attaques à l'encontre de Mme Khattabi.

24 janvier 2014 : Appel aux dons pour les familles afghanes du Béguinage

Plusieurs centaines d'Afghans occupent depuis plusieurs mois l'église du Béguinage afin de revendiquer, ensemble, leur droit légitime à vivre en paix et en sécurité avec leur famille. Les Afghans ont besoin de notre soutien matériel afin de continuer leur combat.

27 janvier 2014: International Holocaust Remembrance Day: United front against all forms of racism.

Anti-racist organisations are seriously concerned about the prevalence of anti-Semitism in Europe and pledge to join forces to curb racism in European society, whoever the victims may be.

21 février 2014 : Le Bozar est déjà loin !

Dans le cadre des 50 ans de l'immigration marocaine, un diaporama de photos - intitulé « Les Marocains de Belgique en une image » - a été mis en ligne par le quotidien « Le Soir ». Le MRAX déplore la pauvreté de ce panel de photo et les clichés qu'il véhicule, invite Le Soir à revoir le choix des photos et l'informe que le MRAX met volontiers à sa disposition ses propres images.

es témoignant de la richesse humaine, sociale, culturelle, économique et intellectuelle que représente, pour notre société, la population belge d'origine marocaine.

21 mars 2014 : Vivre et travailler ensemble

En prélude à la Semaine d'Actions Contre le Racisme 2014, Le MRAX relaie, soutient et participe à l'action syndicale et associative contre le racisme et les discriminations du 21 mars à la Place Annessens.

21 mars 2014 : Du ciment social à tout prix !

En ce 21 mars 2014, Journée de commémoration internationale de lutte contre le racisme, et à la veille d'élections majeures pour notre pays, le MRAX publie dix recommandations à l'attention des responsables politiques afin d'édifier une société unie dans le respect de sa diversité tout en évitant les replis identitaires.

21 avril 2014 : Aujourd'hui plus que jamais... faites de la musique, pas des centres fermés !

Le MRAX participe, relaie et soutient l'appel au rassemblement du samedi 26 avril, devant les grilles du 127bis pour la quatrième édition du Steenrock, manifestal pour réclamer la suppression des centres fermés pour étrangers et l'arrêt des expulsions.

24 mai 2014 : Attentat antisémite

Le samedi 24 mai après-midi une fusillade est survenue devant l'entrée du Musée Juif de Bruxelles entraînant la mort de plusieurs personnes. Le MRAX est choqué et consterné par cet acte horrible. Le MRAX appelle une réaction forte et significative de la justice contre tous les faiseurs de haine.

20 juin 2014 : Journée mondiale des réfugiés - La Belgique, un exemple à (ne pas) suivre...

Les enfants migrants du Kids Parlement demandent à être reçus et entendus par les responsables politiques afin que l'accord de gouvernement en cours de discussion fasse de la révision de la politique d'asile une priorité et que des mesures soient prises afin que cesse le maintien de leurs familles dans la clandestinité.

20 juin 2014 : Journée mondiale des réfugiés

Le MRAX invite citoyens, politiques et médias à venir accueillir la Caravane européenne des sans-papiers et des migrants qui terminera sa Marche pour la Liberté à Bruxelles.

23 juin 2014 : Le MRAX renouvelle ses instances dirigeantes

Le Conseil d'Administration du MRAX a nommé Carlos Crespo à la Présidence du Mouvement. Un large remaniement du Bureau de l'association a également été opéré. Tommy Ngoc Thong Bui devient vice-président avec Jean-Yves Kitantou et Michel Duponcelle rejoint le Bureau en tant que secrétaire. Enfin, le Conseil d'Administration accueille deux nouveaux membres en les personnes de Mustapha Chairi et de Gregory Dahan.

23 juillet 2014 : La légitime horreur d'un conflit, ne justifie en aucune manière les atteintes, chez nous, au vivre ensemble et au respect de l'autre

Depuis plusieurs semaines, la couverture médiatique de l'opération militaire israélienne « Bordure protectrice » en Palestine nous plonge quotidiennement, ici en Belgique, au cœur de ce conflit. Le MRAX dénonce et combat l'utilisation de ce conflit politique comme prétexte aux amalgames bien connus et à l'expression de discours haineux et stigmatisant à l'égard de différentes composantes de notre société.

20 août 2014 : RIGA, Square d'Afrique

A l'occasion des commémorations et cérémonies en relation avec le centenaire de la Première Guerre mondiale, le MRAX veut rappeler que plus de 600 000 soldats coloniaux (Africains, Indiens, Chinois ou encore Indochinois) combattirent en Europe dans les rangs des forces alliées. Le MRAX a ainsi organisé un rassemblement au Square Riga le 22 août 2014, date hautement symbolique car elle marque l'anniversaire de la mort du premier soldat inconnu de la Force publique du Congo belge tué par les allemands en Afrique.

16 septembre 2014 : Le MRAX dénonce les récents actes antisémites

Les attaques visant la communauté juive de Belgique se multiplient. Suite à l'attentat du Musée Juif, le MRAX avait déjà dénoncé la propagation et la banalisation croissante des propos négationnistes et antisémites. Cette banalisation crée un contexte propice aux passages à l'acte antisémite auxquels nous assistons.

19 septembre 2014 : Parcours vélo sur l'antiracisme

A l'occasion du « Dimanche sans voiture », le 21 septembre, le MRAX a organisé une balade en vélo à la découverte des lieux d'histoire du racisme à Bruxelles : depuis le Musée Juif en passant par le parc du Cinquantenaire, le Petit Château ou encore la maison de la famille Isnasni.

13 octobre 2014 : Le MRAX appelle à l'établissement d'un dialogue interculturel

Les citoyens belges de confession musulmane sont régulièrement enfermés dans une image monolithique où ils sont réduits à un idéal-type d'immigrés, fondamentalement différents d'un nous, aux comportements barbares et violents dont est absente toute logique rationnelle. Le MRAX entend réagir en initiant une dynamique de mobilisation de tous les acteurs de la société soucieux de stopper la banalisation et la radicalisation de cette islamophobie.

22 décembre 2014 : L'extrême-droite française en tournée à Bruxelles

Déjà condamné pour ses propos par la Justice française, Eric Zemmour, invité par le Cercle de la Lorraine pour présenter son dernier ouvrage « Le suicide français », souhaite venir diffuser ses idées haineuses dans notre capitale. Le MRAX appelle à faire front contre sa venue et dénonce la banalisation et la normalisation de ses idées racistes et homophobes.

22 décembre 2014 : La rafle des sans papiers

L'Office des étrangers souhaite que la police puisse s'introduire, sans mandat, chez les personnes en situation irrégulière. Pareille mesure mettrait fin au principe fondamental de l'inviolabilité du domicile reconnu à toute personne qui se trouve sur le territoire belge. Le MRAX condamne cette proposition qui est une négation grave du droit à la dignité et qui érige les sans-papiers en « sous-personnes » auxquelles les droits les plus fondamentaux ne sont pas consacrés.

22 décembre 2014 : Les réfugiés de Lampedusa veulent parler à Monseigneur Léonard

À l'appel du Front d'Actions des Migrants, dont le MRAX fait partie, plusieurs collectifs et communautés se mobiliseront pour interpellier la plus haute autorité religieuse catholique de Belgique et lui demander d'intervenir auprès du gouvernement. Le Front d'Actions des Migrants annonce également que désormais, il manifestera chaque lundi et jeudi pour rappeler aux autorités belges la situation des sans-papiers.

24 décembre 2014 : On laisse mourir à Bruxelles

Depuis le 17 novembre 2014, les 200 occupants de la Voix des Sans-Papiers assistent à la mise en danger physique et psychique de 50 de leurs membres qui ont fait de la grève de la faim leur ultime recours pour obtenir leur régularisation. Une conférence de presse est organisée en urgence le vendredi 26 décembre 2014 à 10h00 à l'occupation. Les médecins seront présents pour témoigner.

30 décembre 2014 : On laisse toujours mourir à Bruxelles

La grève de la faim dure depuis 44 jours et les sans-papiers entrent dans la phase la plus critique et la plus dangereuse de cette action. Une seconde conférence de presse est organisée en urgence le vendredi 2 janvier 2015 à 10h00 au 184, Boulevard Léopold II à Molenbeek-Saint-Jean. Les médecins seront présents pour témoigner.

B. LA REVUE DE PRESSE

Durant l'été 2014, le Service Communication a institué la diffusion d'une revue de presse. D'abord hebdomadaire, ensuite quotidienne, cette revue consiste en un relevé d'articles et d'informations en lien avec les thématiques d'intervention du MRAX (racisme, discrimination, asile et immigration).

Cette revue thématique se divise en trois parties : Belgique, Europe et monde. Les sources de ce panorama de presse sont les sites internet des principaux quotidiens francophones de Belgique, ainsi qu'une alerte Google qui relève tous les articles en lien avec notre objectif social. La revue de presse est diffusée auprès du personnel du MRAX, des membres du CA et de tous les membres du MRAX qui ont exprimé leur accord pour la réception quotidienne de la revue.

L'objectif de cette revue de presse est de montrer aux travailleurs et militants antiracistes comment les médias traitent des faits de racisme et d'antiracisme et les présentent aux lecteurs. Actualiser quotidiennement l'information permet à notre association de comparer les discours différents et aborder la diversité des opinions sur les thématiques qui nous occupent. En étudiant les rubriques « débat », « opinion » et « société » des quotidiens nationaux et en restant attentif à l'actualité internationale, le MRAX et ses membres restent connectés à l'information et sur du long terme, peuvent analyser le rôle des médias dans la lutte antiraciste et formuler des recommandations à ce propos.

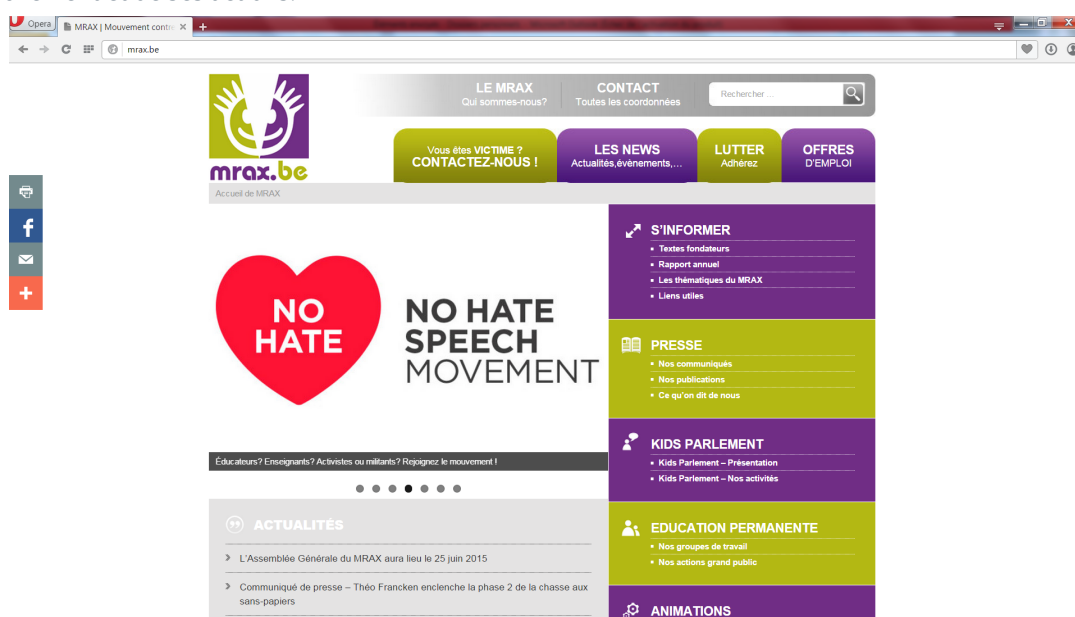
C. LE SITE INTERNET

En mars 2014, le nouveau site internet du MRAX a été mis en ligne.

Le portail web se compose de plusieurs pages définissant notamment nos services ou encore nos actualités. Le site a été conçu pour faciliter la navigation et la rendre plus agréable aux internautes. Grâce à une structure entièrement repensée et plus dynamique, le nouveau site internet se veut plus clair et plus accessible. Des informations pratiques et théoriques disponibles 24 heures sur 24 grâce à des textes soignés et photos illustrant notre activité. On peut également y trouver nos coordonnées complètes (membres du personnel et membres du CA), les heures d'ouverture des différents services et des liens vers nos partenaires actifs dans la lutte antiraciste.

Avec cette nouvelle vitrine, le MRAX gagne en visibilité. Mis à jour régulièrement, le site a été entretenu et alimenté avec le déploiement des services et les nombreuses activités organisées durant l'année 2014. Les sept grandes rubriques de la colonne principale de la page d'accueil simplifient l'accès aux anciens contenus et dans la partie actualités, l'internaute peut aussi facilement consulter tous les projets en cours et les positions du MRAX sur les derniers événements.

Le partage et l'échange d'informations entre notre structure associative et les internautes est également rendue plus fluide grâce aux quatre rubriques du menu principal qui permettent aux victimes de discriminations de s'informer sur les démarches à suivre, aux militants antiracistes d'adhérer au MRAX ou de participer à la lutte et à tous les publics de prendre connaissance du mouvement et de ses actions.



D. FACEBOOK

En 2014, Facebook a été l'interface principale entre le MRAX et le public. Nos actions et nos positions ont été davantage consultées sur notre page et notre compte Facebook que sur notre site web. Alimentées quotidiennement, nos pages sont mises à jour régulièrement en fonction de l'actualité (grâce à notre revue de presse quotidienne). Tous nos projets et événements ont été postés sur Facebook, illustrés par des photos, commentaires et liens.

Ce réseau social ne se limite pas à délivrer du contenu informatif et visuel, il permet également au MRAX d'être visible en tant qu'association de terrain. Nous avons pu ainsi relayer et commenter nos actions de manière instantanée.

Nos publications se veulent plus informelles, elles facilitent les échanges avec nos abonnés et rend le mouvement plus proche et plus accessible aux victimes et témoins d'actes racistes. Les débats et discussions entre les internautes sur nos pages ont été nombreux.

Enfin, au vu de la portée des publications du MRAX sur Facebook, le service communication a régulièrement créé des pages événements pour nos diverses actions afin d'y inviter un maximum d'internautes et d'en assurer une large promotion.



E. TWITTER

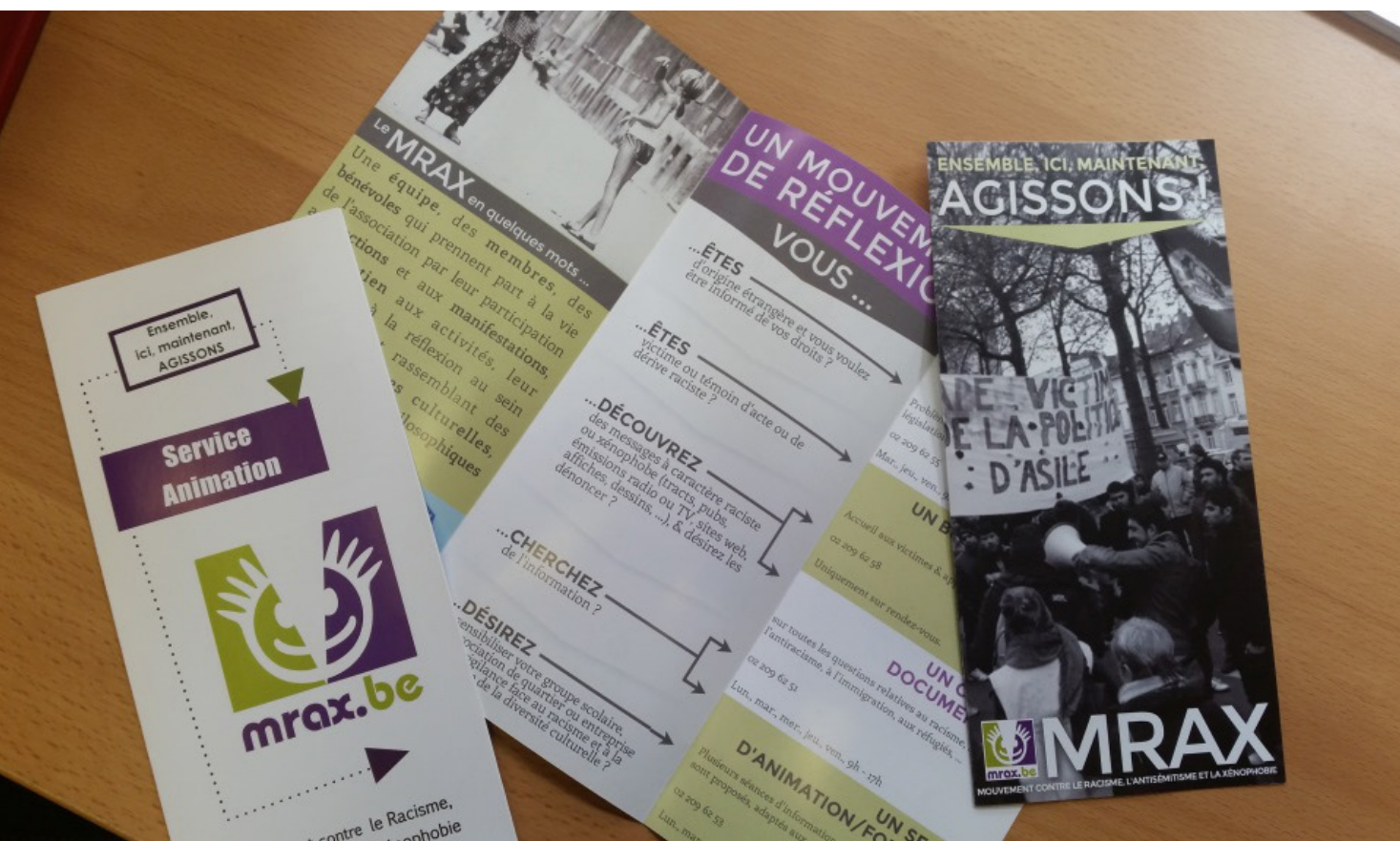
Géré par le président du MRAX, le compte Twitter du mouvement participe à la stratégie de communication sur les réseaux sociaux. Les modalités d'utilisation étant différentes de celles de Facebook (messages plus courts, plus nombreux, encore plus instantanés), le MRAX utilise Twitter pour prendre position sur l'actualité, réagir aux tweets de nos abonnés et des personnalités publiques et encourager les utilisateurs à dénoncer le racisme et s'engager au sein de la lutte. Notre présence sur Twitter est également un bon moyen de rester connecté à l'actualité puisque de nombreux médias sont actifs sur ce réseau. Enfin, en profitant de ce canal d'information pour diffuser nos propres positions et dénonciations, nous contribuons à déconstruire les préjugés et idées reçues véhiculés par les médias mainstream.

F. FLYERS DU MRAX ET DE SON SERVICE ANIMATION

En août 2014, le MRAX a conçu, publié et diffusé deux dépliants. L'un présentant le MRAX et ses services et l'autre présentant le service animation de manière spécifique.

En pleine période de restructuration, il était important que le MRAX travaille sur son image auprès du public. Nouveau graphisme et nouvelles photos, ces supports de communication et d'information sont clairs, attrayants et mis à jour. Ils ont été diffusés auprès des écoles, des associations, des maisons de jeunes, des institutions publiques...

Ces outils accompagnent également l'équipe du MRAX dans ses événements, rencontres, débats, conférences et festivals afin de tenir informé le public belge de l'existence d'une structure belge antiraciste qui accueille, informe, anime et accompagne.



1.3.2. CENTRE DE DOCUMENTATION

POURQUOI UN CENTRE DE DOCUMENTATION AU MRAX ?

Dans le cadre de ses actions éducatives et pédagogiques, le MRAX se doit de **mettre à disposition du grand public un fonds documentaire précis, critique et militant**: celui de la lutte antiraciste, sous un large panel d'approches : historique, sociologique, politique, philosophique, statistique, économique, fictionnel, etc. Ces ressources devraient être organisées, régulièrement remises à jour et analysées pour servir de base à des recherches sur les thématiques liées à l'objet social du MRAX.

Concrètement, le centre de documentation devrait être doté d'une collection d'ouvrages sur les thèmes suivants :

- Droit d'asile (législation, explications, débats, etc.)
- Colonialisme (histoire, explications, définitions, etc.)
- Discriminations (basées sur la prétendue race, les croyances, les langues, l'ethnie, etc.

Donc : antisémitisme, racisme,

islamophobie, négrophobie, romanophobie, etc.)

- Diversité/Multiculturalisme/Vivre-ensemble
- Droits de l'Homme
- Esclavage
- Extrême droite et fascisme
- Génocides et massacres (Arménie, Congo, Shoah, Rwanda, Bosnie-Herzégovine, Cambodge,

etc.)

- Immigration (causes, historique, mouvements migratoires, etc.)
- Lutte antiraciste (histoire, présentation de figures marquantes)
- MRAX (histoire, figures marquantes, rapports d'activité, coupures de presse, etc.)
- Préjugés et stéréotypes (analyses, ouvrages pédagogique de déconstruction, historique...)
- Racisme et xénophobie (débats, explications, historique, etc.)

QUELLES SERAIENT LES MISSIONS DU CENTRE DE DOCUMENTATION ?

Récolter et archiver le fonds documentaire (sous divers formats : papier, électronique, sonore, visuel...) pour mettre en valeur les monographies, périodiques, articles de presse, œuvres de fiction, dictionnaires et encyclopédies, rapports et bilans d'activité, mémoires et travaux de fin d'études, thèses de doctorat, outils pédagogiques (dont ceux créés par le MRAX lui-même), biographies, recueils de témoignages, affiches publicitaires, brochures, dépliants, etc.

Alimenter ce fonds (en commandant de nouveaux ouvrages) afin de rester en phase avec l'actualité.

Accueillir le public et répondre aux demandes de recherches relatives aux thématiques chères au MRAX émanant du personnel, des membres du Conseil d'administration et de personnes extérieures.

Devancer les attentes du public en créant et mettant à disposition des dossiers « clé sur portes » et des bibliographies thématiques consultables sur place.

Soutenir les Services Animation et d'Éducation Permanente.

POUR QUELS PUBLICS PARTICULIERS ?

Toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances et/ou de faire des recherches sur le MRAX, la lutte antiraciste, l'histoire et la législation en matière de discrimination, etc. sera la bienvenue au centre de documentation. Mais certains publics seront sans doute particulièrement intéressés par ce fonds documentaire :

Le personnel du MRAX (pôles animation, éducation permanente, juridique et social) et les membres de son Conseil d'Administration ;

Les représentants du monde éducatif et pédagogique : enseignants, animateurs, éducateurs... ;

Les étudiants du secondaire et du supérieur (stagiaires, mémorants) en sciences humaines (Histoire, sciences sociales, psychologie sociale, philosophie, sciences politiques, etc.) ;

Les chercheurs ;

Les journalistes.

REMISE SUR PIED DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Jusqu'en juin 2014, date d'engagement des nouveaux documentalistes, il n'y avait plus de centre de documentation mais seulement un local abritant de nombreuses archives. Depuis, une série d'étapes ont été mises en place pour redémarrer le centre de documentation :

Élimination de tout élément n'ayant rien à voir avec le contenu attendu au centre de documentation. Cette étape s'est achevée en janvier 2015 car il a fallu évaluer la pertinence de cet élagage (certains documents, sans « mériter » leur place dans le centre de documentation n'en étaient pas moins précieux). Une partie du fonds a été jugée obsolète et donc envoyée à la cave.

Distinction des monographies (aujourd'hui classées par nom d'auteur), des périodiques (classés par titre et sujet), des ouvrages universitaires, des rapports d'activité de divers organismes et collectivités et des outils pédagogiques (qui ont été recensés en février 2015).

Numérisation et archivage des MRAX Info (le périodique mensuel édité et rédigé par le MRAX) ainsi que diverses coupures de presse dispersées dans le local sans jamais avoir été référencées.

Catalogage rétroactif du fonds conservé, selon les règles de la bibliothéconomie. Cette étape devrait être achevée à la fin du mois de juillet 2015. Actuellement, environ 60% de la collection sont recensés. Après un essai malheureux de catalogage via le logiciel Zotero (habituellement utilisé pour la création de bibliographie), il a été décidé de cataloguer via un véritable Système Intégré de Gestion de Bibliothèques (SIGB) : le gratuit PMB., installé depuis le 28 avril 2015 grâce à l'aide précieuse d'un employé de la Bibliothèque Royale de Belgique. Un SIGB permet de rassembler toutes les fonctionnalités indispensables dans une bibliothèque ou un centre de documentation : la création (et la mise à jour) d'un catalogue et la circulation de documents (les emprunts et retours de prêt, notamment).

Création d'une veille documentaire : le centre de documentation du MRAX est inscrit sur le site de curation PearlTrees depuis novembre 2014 (sous l'identifiant : `mrx-centrededocumentation`).

QUE RESTE-T-IL À FAIRE ?

Installer PMB sur le serveur du MRAX afin que toute l'équipe puisse accéder directement à la consultation du catalogue. Actuellement, PMB n'est installé qu'en « local », sur le poste des documentalistes en place pour des raisons de sécurité.

Faire le dépouillage des périodiques : c'est-à-dire analyser et répertorier les articles intéressants des périodiques et revues avant de les cataloguer.

Créer une cote d'ouvrage pour chaque exemplaire du centre de documentation. Des étiquettes seront créées via un fichier Excel à cette fin.

QUELLES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

La remise sur pied du centre de documentation est ralentie par la vétusté du matériel (les étagères sont très usées et se sont effondrées sous le poids des livres), le manque d'outils (le centre devrait être équipé de serre-livres pour créer des séparations entre les différentes thématiques et d'étiquettes pour établir des cotes d'ouvrages). De nouvelles étagères sont prévues pour juillet 2015.

1.3.3. LA PARTICIPATION À DES RENCONTRES, DÉBATS, COLLOQUES, ÉMISSIONS, ETC.

LE 26 FÉVRIER 2014, participation du MRAX au débat « Censure et extrême droite: la fin justifie-t-elle les moyens ? » à L'ULB. Organisé par le Librex (Cercle du Libre Examen) et le CROM (Cercle de Romane).

ED. RESPONSABLE: LUDOVIC SUTTOR-SOREL - POUR LE CERCLE DU LIBRE EXAMEN

- LE CROM ET LE CERCLE DU LIBRE EXAMEN PRÉSENTENT -
- DANS LE CADRE DE LA FOIRE DU LIVRE «UNIVERSITÉ LIVRE» -

CENSURE ET EXTRÊME-DROITE:

LA FIN JUSTIFIE-T-ELLE LES MOYENS?

Quel est le bilan de la censure appliquée au discours d'extrême droite en Belgique à travers ce qu'on appelle le cordon sanitaire ?
Ce même cordon doit-il être remis en question au vu de l'entrée d'internet en tant que nouveau paramètre dans le débat médiatique ?
La loi doit-elle être la seule garante de la limite de la liberté d'expression ?
Quels sont les critères qui nous permettent de classer l'appartenance politique et le discours à l'extrême droite ?
Assiste-t-on à l'émergence d'une nouvelle forme d'extrême-droite ?

**26
FEV.
20H00**



**ULB -SOLBOSCH
AV. PAUL HEGER,22
AUD. H.2215**

INTERVENANTS

ENTRÉE: - ÉTUDIANT, CHÔMEUR: 1€
- AUTRES: 3€

--- MANUEL ABRAMOWICZ ---

* Coordinateur du web-journal ResistanceS de l'Observatoire belge de l'extrême droite.

--- JEAN BRICMONT ---

* Physicien de l'UCL, essayiste belge et auteur de "La République des censeurs"

--- OLIVIER MUKUNA ---

* Journaliste indépendant, réalisateur du film «Est-il permis de débattre avec Dieudonné» (2009) et co-fondateur du web-journal belge "femmes de chambre"

--- JACQUES ENGLEBERT ---

* Avocat spécialisé en droit des médias et en droit d'auteur
* Professeur à l'Université Libre de Belgique
* Assesseur à la section de législation du Conseil d'Etat

--- POLITOLOGUE À CONFIRMER ---

MODÉRATEUR

--- MARTIN VACHIERY ---

* Journaliste politique à RTL-TVI





© PHOTO THÉO POELAERT / RÉSISTANCES.BE

JUIN ET SEPTEMBRE 2014, participation du MRAX aux réunions préparatoires du Forum Mondial pour les Droits de l'Homme à Casablanca au Maroc

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



المنتدى العالمي لحقوق الإنسان
 الملتقى العالمي لحقوق الإنسان
 World Human Rights Forum



ROYAUME DU MAROC

FORUM
 MONDIAL
**DES DROITS
 DE L'HOMME**

2
 DEUXIÈME
 EDITION

MARRAKECH
27-30 NOVEMBRE 2014

www.fmdh-2014.org

DU 16 AU 20 SEPTEMBRE 2014, participation du MRAX au séminaire « Hate speech and religious intolerance: Educational responses to Islamophobia in Europe » à Budapest. Organisé par l'ODIHR.

DU 5 AU 8 NOVEMBRE 2014, participation du MRAX au séminaire « Unis pour l'Egalité » à Paris. Organisé par « La Maison des potes ».

LE 27 NOVEMBRE 2014, participation du MRAX au débat « Racism : 'Fight or not fight ?' is not the question » à Bruxelles. Organisé par ENAR.

Racism: 'Fight or not fight?' is not the question



ENAR Belgium in cooperation with Odisee present

DEBATE WITH:

odisee

Wouter Van Bellingen - Minderhedenforum
Vincent Cornil - Mrax
Johan Leman - KULeuven
Modi Ntambwe - REFI-oe
Youssef Kobo - Movement X
Bleri Lleshi



#NORacismBE



27 november 2014
18h - 21h



Racism: Fight or not to fight? is
not a question!



Erasmusbuilding
Warmoesberg 15
ROOM 1110

DU 4 AU 7 DÉCEMBRE 2014, participation du MRAX au Meeting annuel de l'European Grassroots Antiracist Movement-EGAM à Paris.



1.4. LES ACTIONS « GRAND PUBLIC »

LE 21 MARS 2014, participation du MRAX à la campagne « Racism Game Over » en partenariat avec les organisations syndicales et différentes associations bruxelloises.

RACISM GAME OVER

VIVRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE

SAMEN LEVEN EN WERKEN

UNE SOCIÉTÉ PRÉVOYANTE = DIVERSITÉ DES POPULATIONS
EISEN GELIJKE RECHTEN VOOR ALLE
Exigeons l'égalité des droits pour tous
Un emploi de qualité peu importe d'où tu viens
BRUXELLES SANS RACISME
De l'école à l'emploi, un parcours sans racisme
Een zorgzame samenleving = diversiteit van de populatie
JONG EN BRUSSELAAR, EEN KANS
Brussel zonder racisme
BRUXELLOIS, SOYONS UN EXEMPLE POUR L'EUROPE !
Voor een effectieve verlegenvaardiging van alle leden van de samenleving
WAARDIG HUIJVESTING VOOR IEDEREEN Jeune et bruxellois, une opportunité
UNE SOCIÉTÉ PRÉVOYANTE = DIVERSITÉ DES POPULATIONS
BRUXELLES, UN EXEMPLE DU VIVRE ENSEMBLE
EEN VRIJ LAND WAAR IEDEREEN KAN LEVEN EN ZICH ONTPANNEN
Jeune et bruxellois, une opportunité ! L'immigration, 1 chance
BRUSSEL MOET DE VOORBEELD ZIJN VAN EUROPA
POUR UNE REPRÉSENTATION EFFECTIVE DE TOUTS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Logo of EGAM (European Grassroots Antiracist Movement) at the bottom right.

LE 26 AVRIL 2014, participation du MRAX au « Steenrock 2014 » devant les grilles du 127 bis à Steenokkerzeel. En partenariat avec la CRER, Bruxelles Laïque et le Service Civil International.bruxelloises.



Depuis la dernière édition du Steenrock, en 2012, un nouveau centre fermé a été inauguré en Belgique, le 127ter, que les autorités ont présenté comme un "modèle". Les arrestations et les expulsions se poursuivent. Certains cas ont attiré l'attention des médias - Juvenal et Alejandra, Aref - mais chaque année, dans l'ombre, des centaines d'hommes et de femmes sont privés de leur liberté sans avoir commis aucun crime et se retrouvent dans ces lieux de non-droit que sont les centres fermés. Arrachées à leur vie en Belgique, ces personnes sont renvoyées vers des pays où elles risquent parfois la mort. Des pays comme l'Afghanistan.

Cette action a pour objectif de dénoncer l'existence des Centres fermés et appelle à leur suppression immédiate.

LE 20 JUIN 2014, organisation d'une action à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés au parc Gaucheret à Bruxelles.



L'idée était de mettre en avant la question des enfants (en faisant une fête pour les enfants) dans les phénomènes migratoires et d'insister, en conséquence, sur l'importance qu'il y ait un réel virage plus humain – et plus respectueux du droit international – dans les politiques d'asile et de migration.

Parallèlement, ce rassemblement était l'occasion de mettre en avant l'arrivée à Bruxelles des marcheurs pour la liberté.

LE 21 SEPTEMBRE 2014, « Journée sans voiture – Parcours sur l'antiracisme »

À l'occasion de la journée sans voiture, le dimanche 21 septembre, le MRAX a organisé un parcours vélo thématique à Bruxelles.

Une visite guidée des lieux et places qui ont marqué la lutte contre le racisme. Le temps d'une après-midi, c'était l'occasion de porter un autre regard sur la Capitale.

UN CHEMIN TAILLÉ SUR MESURE POUR LES MILITANTS ANTIRACISTES

PARCOURS SUR L'ANTIRACISME

L'INITIATIVE
A l'occasion de la journée sans voiture, le MRAX organise un parcours vélo thématique à Bruxelles.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 14H00
Visite guidée des lieux et places liés à la lutte contre le racisme.

Rendez-vous devant le musée Juif à 14h00
Rue des minimes 21, 1000 Bxl

Actiris
FÉDÉRATION WALLONNE ANTI-RACISME
mrx.be

PLUS D'INFO ? CONTACTEZ NOUS
02/209-62-50
mrx@mrx.be

DU 13 AU 16 NOVEMBRE 2014, participation du MRAX, en partenariat avec l'asbl AL Manar, au « Week-end du doc » à Bruxelles. Organisé par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Le Week-end du Doc permet de mettre à l'honneur la diversité et la spécificité du documentaire belge et sa circulation auprès d'un large public. Il vise également à porter un éclairage particulier, le temps d'un week-end, aux multiples lieux et opérateurs du secteur non-marchand qui font le choix de soutenir tout au long de l'année ce genre de cinéma spécifique en le partageant avec leurs publics respectifs.



13/11
14H00

13/11
20H00

5 €

15/11
14H00

**ACCÈS
GRATUIT**

AU-DELÀ DE L'ARARAT

Tülin Özdemir

« Au-delà de l'Ararat » est l'histoire d'une femme d'origine turque sur le chemin de son identité. Un road-movie où, depuis le quartier de son enfance à Bruxelles en passant par la Turquie et jusqu'en Arménie, elle questionne son héritage culturel. Un voyage où chaque femme rencontrée devient un reflet possible de la réalisatrice.

Année de production : 2013

Durée : 57 minutes

Langue : Français, Arménien

Production : Stenola Productions

LIEU DE PROJECTION :

Al Manar asbl

54 Rue des Alliés - 1190 Bruxelles

DIVERS :

Projection co-organisée par le Mrax et Al Manar dans le cadre d'un atelier de parole avec les seniors membres d'Al Manar.

Inscriptions (places limitées):
animation@mrax.be

LIEU DE PROJECTION :

La Bellone -

Maison du Spectacle asbl

46 Rue de Flandre - 1000 Bruxelles
www.bellone.be

ANIMATION :

Rencontre-débat 
en présence de la réalisatrice
Tülin Özdemir et du producteur
Anton Iffland Stettner

LIEU DE PROJECTION :

**Bibliothèque de l'Université
du Travail**

1 Boulevard Roullier - 6000 Charleroi
<http://biblio.ut.be>

DIVERS :

Accès gratuit (limité à 50-70 personnes)
Projection organisée dans le cadre de l'exposition consacrée au 50 ans de l'immigration marocaine et turque. Avec le soutien technique du secteur audiovisuel de Hainaut-Culture-Tourisme.



14/11
19H00

ENTRÉE
LIBRE

15/11
20H00

5 €

16/11
15H30

16/11
17H30

THE ART OF BECOMING

Hanne Phlypo & Catherine Vuylsteke

À travers les récits de trois mineurs étrangers non accompagnés en provenance d'Afghanistan, de Syrie et de Guinée, l'ensemble du cycle de la migration est décrit, des projections irréalistes sur l'Europe jusqu'à la vie spécifique dans un centre de réfugiés en passant par la lutte acharnée pour éviter l'expulsion.

Année de production : 2014

Durée : 60 minutes

Langue : Français

Production : Clin d'œil films

LIEU DE PROJECTION :

La Petite Académie d'Hanret asbl

57 Route d'Andenne
5310 Hanret (Namur)

ANIMATION :

Rencontre-échange de
21H00-22H00 (possibilité
de commander des pizzas)
Réservation souhaitée:
mariejeanne.honnof@
ecrin.be

DIVERS :

Projection : 19H45 (précédée du verre de l'amitié à 19h00)

Projection co-organisée par le Centre culturel d'Eghezée - asbl Ecrin, le Groupe 127 Amnesty International et La Petite Académie d'Hanret asbl

LIEU DE PROJECTION :

La Bellone - Maison du Spectacle asbl

46 Rue de Flandre
1000 Bruxelles
www.bellone.be

ANIMATION :

Rencontre-débat en présence d'une des deux réalisatrices.



LIEU DE PROJECTION :

Centre « Le Bocq » - Centre de Réfugiés de la Croix-Rouge

70 Rue du Redeau
5530 Yvoir
www.croix-rouge.be/activites/solidarite/asile-et-migration/les-centres-de28099accueil/bocq-et-pierre-bleue-yvoir/

LIEU DE PROJECTION :

Cercle des Voyageurs

18 Rue des Grands Carmes
1000 Bruxelles
www.lecercledesvoyageurs.com

ANIMATION :

En présence des réalisatrices



[sous réserve]
Projection co-organisée par Mondocultures Asbl et le MRAX asbl Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie

LE 6 DÉCEMBRE 2014, en partenariat avec l'ASBL Change et le Kids Parlement, organisation d'une Saint-Nicolas au MRAX.



2. L'ACCUEIL DU PUBLIC

2.1. L'ACCUEIL DES VICTIMES DE RACISME ET DE DISCRIMINATIONS

2.1.1. PLAINTES ET TÉMOIGNAGES

L'une des activités principales du bureau des plaintes est d'accueillir les victimes de racisme et de discriminations. La première étape consiste à les écouter et les mettre en confiance. La seconde étape, quant à elle, consiste à traiter à proprement parler de la plainte. C'est notamment l'étape au cours de laquelle les juristes cherchent à savoir s'il y a une discrimination au sens légal du terme et quel est le critère protégé mis en cause.

L'année 2014 ayant été une année marquant le retour d'une certaine stabilité du MRAX, le service juridique y a été plus sollicité que l'année précédente. Alors qu'en 2013, seules 45 plaintes avaient pu être recueillies, lors de l'année 2014, 126 plaintes ont pu être prises en charge. Ces chiffres marquent le regain de confiance des usagers qui s'adressent de plus en plus au service juridique. Ils s'expliquent également par le fait

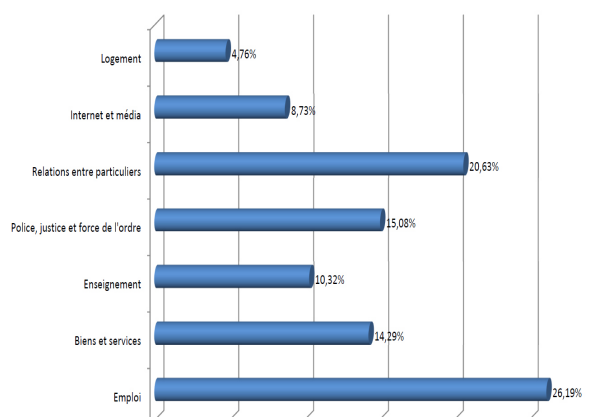
que, dès le mois de mai 2014, le service juridique a accueilli une seconde juriste.

Parmi ces plaintes, il en est un petit nombre qui n'ont pas nécessité une démarche du MRAX, soit que ces témoignages ne sont pas liés à notre objet social, soit qu'une intervention du MRAX s'avérerait inopportune. Il arrive également que les personnes qui s'adressent à ce service souhaitent uniquement être informées sur leur situation et être entendues. À noter également que nombre de témoignages, plaintes et questions sont adressés par courriel ou entretien téléphonique. Il est difficile, vu le grand nombre de questions qui parviennent quotidiennement au MRAX, de comptabiliser l'ensemble de celles-ci dans un tableau.

Voici donc un tableau établissant les statistiques des dossiers ouverts de l'année 2014 :

Domaine	Nombre	Types de comportement
Emploi	33	Harcèlement, propos injurieux, licenciement
Biens et services	18	Propos injurieux, refus d'octroi d'un service, coups et blessures
Enseignement	13	Propos injurieux, discrimination harcèlement, coups et blessures
Police, justice et forces de l'ordre	19	Abus de pouvoir, propos injurieux, insultes racistes, coups et blessures, refus d'acter une plainte
Relations entre particuliers	26	Propos injurieux, insultes racistes, incitation à la haine, harcèlement, coups et blessures
Internet et média	11	Incitation à la haine et à la discrimination
Logement	6	Discrimination

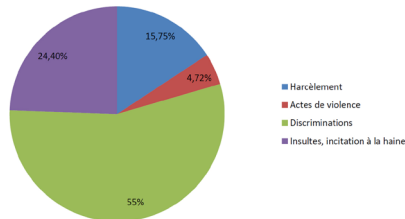
Comme les deux années précédentes, l'emploi et les relations entre particuliers restent les domaines les plus touchés par la discrimination. Il apparaît également que la problématique des violences policières ne fait que s'amplifier.



2.1.2. TENDANCES GÉNÉRALES

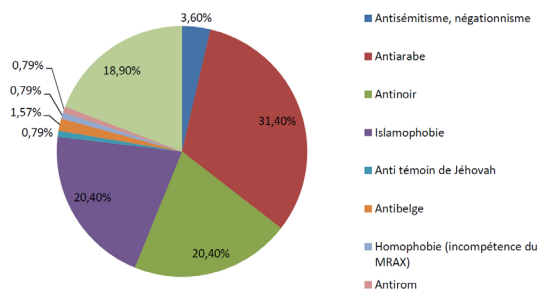
a) Nature des plaintes

La plupart des personnes s'étant adressées au Service Juridique ont dénoncé un traitement discriminatoire au sens strict. Ces plaintes ne représentaient « que » 33% l'année précédente, là où elles atteignent 55% en 2014. En outre, les insultes et incitations à la haine continuent de représenter un fléau grandissant contre lequel il convient de lutter.



b) Fondement des plaintes

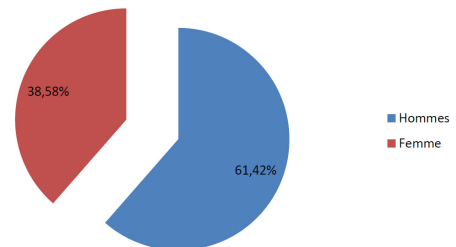
Comme l'année dernière, les actes antiarabes restent les plus nombreux à être dénoncés. Quant aux actes islamophobes, ils sont en progression. Ne représentant que 13% en 2013, ils représentent, en 2014, un cinquième des plaintes dont le service juridique a été saisi. Le racisme antinoir reste, lui, toujours important. Enfin, il convient de pointer la nette augmentation du nombre de plaintes concernant des actes anti-étrangers en général. Il s'agit des actes qui ne visent aucune origine ou communauté particulière mais qui sont animés par une haine ou une volonté d'exclure tout étranger ou prétendu tel.



c) Populations rencontrées

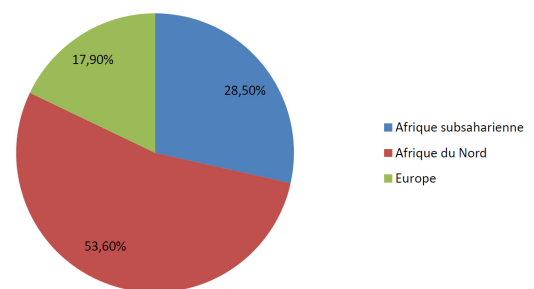
i. Genre

Le public qui recourt au service juridique reste encore majoritairement masculin. Il convient, toutefois, de souligner une augmentation de la fréquentation féminine en comparaison avec l'année 2013 où les femmes ne représentaient que 31% du public.



ii. Origine nationale ou ethnique

En parfaite adéquation avec les chiffres relatifs aux fondements des plaintes, la plupart des plaignants sont originaires d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne. Toutefois, les personnes d'origine européenne ont été plus nombreuses en 2014 qu'en 2013 à s'adresser au Service Juridique.



2.1.3. ILLUSTRATION : DIVERS EXEMPLES DE CAS TRAITÉS

a) Emploi

Mme G. est enseignante. Lors de l'un de ses cours où elle est amenée à parler du système d'assurance, l'une de ses élèves, majeure, tient des propos incitant à la haine et à la violence à l'égard des personnes ayant une certaine origine nationale ou ethnique. En effet, visant les « arabes », cette élève estime qu'il ne faudrait pas hésiter à écraser les enfants arabes et que « ces sales arabes, il faut les éliminer ». Mme G. est choquée que de tels propos puissent être tenus dans une salle de cours. En vain, elle essaye de rappeler à l'ordre l'élève concernée. Mme G. nous a interpellés afin que nous puissions réagir de manière concrète. Nous avons décidé de prendre contact avec la direction de l'établissement qui nous a fait part de sa décision d'exclure, de manière définitive, l'élève ayant tenu ces propos.

b) Les relations entre particuliers

Mme D. est belge d'origine bruxelloise. Elle vit, depuis quelques années, en Wallonie. Depuis le mois de mai 2008, elle et sa famille sont victimes de harcèlement de la part de leur voisin qui répand de l'herbicide sur leurs plantations, pose des blocs de béton empêchant ainsi la famille de Mme D. de sortir de chez elle... Ce harcèlement, que la loi définit comme un comportement ayant pour effet de créer un environnement hostile dégradant et humiliant, semble être motivé par les origines bruxelloises de Mme D., tel que cela ressort des propos tenus par son voisin : « je te ferai crever », « je vous emmerderai

jusqu'au moment où vous retournez à Bruxelles », « vous n'êtes que de sales Bruxellois »...

c) Violences policières

Mme N., d'origine congolaise, et sa famille ont été victimes de violences policières à l'occasion de la visite d'un huissier de justice dans leur domicile. Suite à une altercation entre ce dernier et le frère de Mme N., la police a été appelée. Cette dernière a fait preuve de violences physiques et a embarqué les cinq enfants de Mme N.. De même, la police aurait, tout le long, tenu les propos racistes suivants : « retournez chez vous, vous serez mieux chez vous », « vous allez porter plainte ? Vous, une noire ? »...

d) Cyberhaine

Les discours de haine en ligne représentent une problématique grandissante. L'usage de plus en plus récurrent des réseaux sociaux comme principal mode de communication aboutit à de nombreuses dérives. L'anonymat parfois conféré par Internet permet à l'auteur de tenir certains propos qu'il n'oserait peut-être pas tenir de vive voix.

Le message de haine véhiculé sur Internet présente également un caractère insidieux. En effet, il y est plus facile d'y présenter le résultat de prétendues recherches ainsi que l'exposé de faits divers mis en scène soigneusement où la haine raciale se cache sous l'apparente objectivité de récits de vie.

dommage hitler....pourquoi t'as bacler ton boulot...ils en restent sont devenus des sionistes terroristes,criminels,assassins

Répondre · J'aime · 2 · 16 août, 16:58

Voila ce que sont réellement les musulmans, ces gens sont a exterminer de la surface de la terre ce ne sont que des chiens de barbares qui ne mérite pas le titre " d'humain " leur dieu n'est qu'un dieu de merde, ces gens ne sont que de la merde .

<http://gloria.tv/?media=466471>

Ces types de commentaires et propos sont épidémiques dans les réseaux sociaux. Le MRAX est parfois « dépassé » par l'ampleur de ceux-ci et par la complexité du problème, notamment lorsque l'auteur se cache derrière un pseudonyme.

Nous réfléchissons à la mise en place de procédures types afin que ces actes soit signalé ou constaté par nos services soit suivi d'une réaction (plainte au conseil de déontologie journalistique pour les forums, interpellation de l'entourage social ou professionnel de

l'auteur de propos haineux, collaboration avec la Computer Crime Unit...). Il est nécessaire de ne pas relativiser la gravité des faits en n'y prêtant qu'une dimension « virtuelle » et « abstraite », le danger d'une absence de réaction face à tout acte et/ou propos raciste, fût-ce sur Internet, est leur normalisation et leur banalisation.

C'est pourquoi une réaction énergique doit réellement être menée afin que les modérateurs, les services de police et la société civile puissent endiguer ce phénomène.

2.2. LE SERVICE SOCIAL SPÉCIALISÉ EN DROIT DES ÉTRANGERS

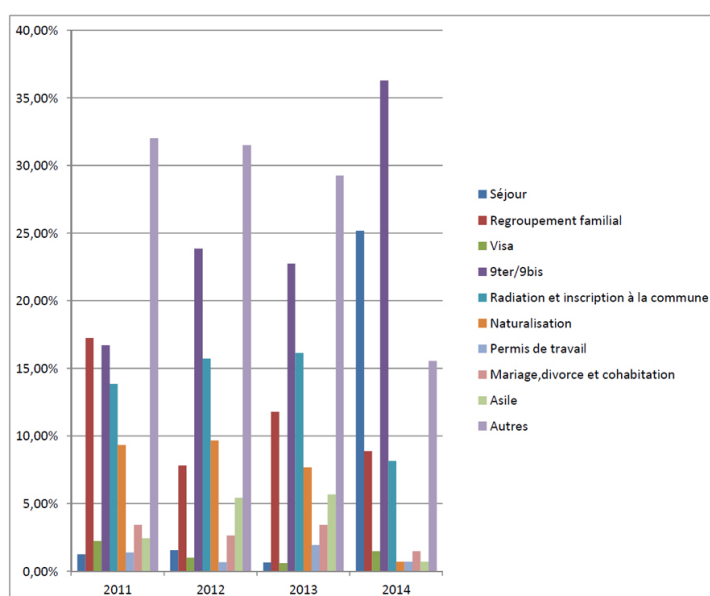
Nous avons au sein du MRAX un service social spécialisé en droit des étrangers qui propose des permanences le mardi, jeudi et vendredi. Notre public est essentiellement constitué de personnes d'origines étrangères en situation irrégulière sur le territoire belge. Nous sommes consultés dans le cadre de l'introduction de leur demande de régularisation auprès de l'Office des étrangers et/ou que l'on effectue le suivi de leurs dossiers. De nombreuses personnes s'adressent également à nous afin d'être informées de l'évolution du droit.

Il n'est pas rare de constater que les demandes dont nous som-

mes saisis émanent des mêmes personnes. En effet, après une première visite les personnes reviennent souvent nous voir, une relation de confiance s'étant établie.

Nous allons effectuer une évolution comparative annuelle par types de demandes entre 2011 et 2014. Nous proposerons une explication à ces variations significatives. Aussi nous présenterons les types de demande dont le service social a été saisi en 2014. Ensuite, il nous semblait intéressant de relever les communes dont sont originaires les personnes ayant fréquenté notre service. Enfin nous nous pencherons sur la question du genre de notre public.

2.2.1. ÉVOLUTION COMPARATIVE ANNUELLE PAR TYPE DE DEMANDE





Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie

Date:

Première visite : Oui / Non

Nom	Prénom
Genre (F/M)	Date de naissance
Commune d'origine	Nationalité
Nature de la demande	<u>Droits des étrangers</u> ☐ Séjour provisoire ☐ Regroupement familial ☐ Demande Visa touristique ☐ Art. 9Bis + 9ter ☐ Radiation de la Commune ☐ Inscription à la commune ☐ Naturalisation ☐ Art.12bis (alinéa I. 2.3) ☐ Option Naturalisation art.16 (conjoint belge ou enfant né en belg. Entre 18 et moins de 22 ans) ☐ Adoption ☐ Permis de travail ☐ Mariage ☐ Asile ☐ Autres droits des étrangers <u>Droits sociaux</u> ☐ Santé ☐ Famille ☐ Droits sociaux ☐ Formation ☐ Scolarité ☐ Emploi ☐ Questions financières ☐ Logement

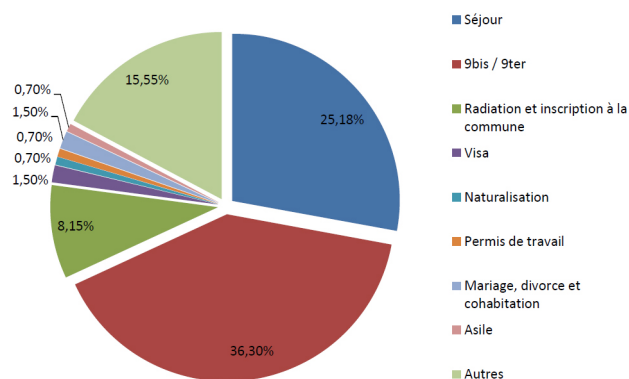
2.2.2. TYPES DE DEMANDES DONT LE SERVICE SOCIAL A ÉTÉ SAISI

Concernant le regroupement familial, nous pouvons expliquer la diminution du nombre de visites par l'exigence de revenus stricte, ce qui peut susciter chez les potentiels candidats au regroupement familial un élément dissuasif. Nous ne pouvons que mettre en exergue le caractère discriminant de la réglementation du 15 décembre 1980 et ses modifications ultérieures. En effet, la notion de revenus étant interprétée de manière si stricte qu'un certain nombre de ressources ne sont pas prises en compte (allocations familiales, revenus d'in-

tégration sociale...).

Les demandes de titre de séjour fondées sur les articles 9 bis et 9ter sont quant à elles en nette augmentation. Cela pourrait notamment être dû au manque de clarté des conditions requises par ces deux articles, laissant miroiter l'espoir d'une possible régularisation. Néanmoins, la pratique de l'Office des étrangers n'interprète pas ce manque de clarté de manière favorable aux demandeurs.

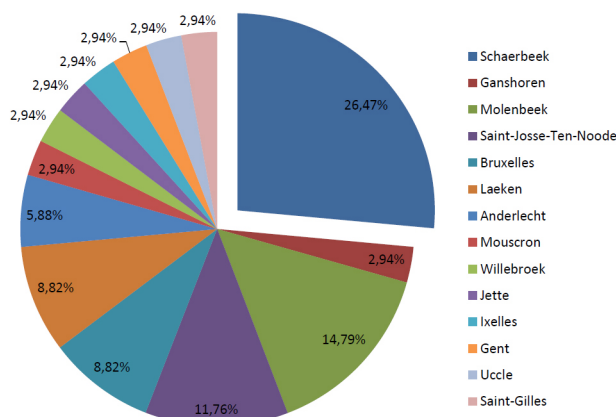
Il est aussi à constater que les demandes de prolongation de séjour ont augmenté.



2.2.3. COMMUNES D'ORIGINES DES PERSONNES AYANT FRÉQUENTÉ NOTRE SERVICE EN 2014

Ces données nous apprennent que la majeure partie des personnes qui fréquentent nos services sont originaires de la commune de Schaerbeek (26,47%). Cela s'explique probablement par la position géographique du MRAX. Par ailleurs une grande partie du publique provient des communes de Molenbeek-Saint-Jean (14,79%), Saint-Josse-ten-Noode (11,76%), Bruxelles (8,82%) et Laeken (8,82%).

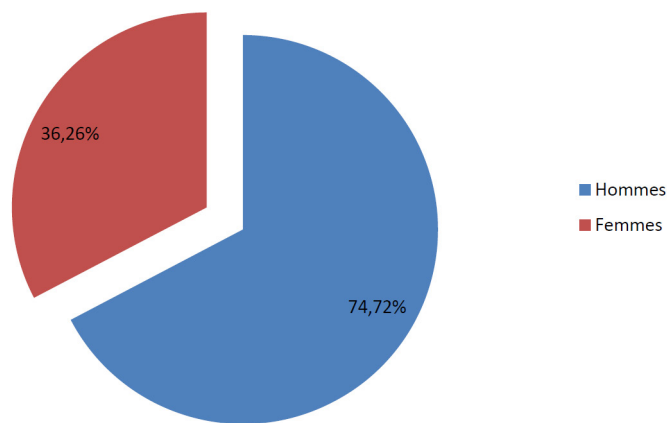
Malgré la position géographique stratégique au cœur de la Capitale, **nous souhaitons atteindre un public plus large et plus diversifié en menant une campagne d'information à travers la Région Bruxelloise quant à l'existence de notre service.**



2.2.4. POURCENTAGE DE DEMANDE EN FONCTION DU GENRE

Notre public est essentiellement masculin. Pourtant, d'après les chiffres de l'OCDE, le nombre de migrantes en 2013 est plus élevé que le nombre de migrants.

Notre objectif pour l'année 2015 est d'initier des actions nous offrant une meilleure visibilité auprès des migrantes.



MRAX asbl

*Le MRAX est la plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, née il y a plus de 60 ans
sur les cendres du génocide nazi à l'initiative de Juifs résistants communistes*

Rue de la Poste, 37 • BE-1210 Bruxelles • Tél. : +32 (0)2 209 62 50 • Fax : +32 (0)2 218 23 71

Courriel : mrax@mrax.be • Site : www.mrax.be

N° entreprise : 0415.750.215 • N° compte : BE67 0012 3298 5487

